

N° au catalogue 89-657-X2024008
ISSN 2371-5014
ISBN 978-0-660-74599-2

Série thématique sur l'ethnicité, la langue et l'immigration

Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022

par Dominique Pépin-Filion, Louis Cornelissen et Étienne Lemyre

Date de diffusion : le 16 décembre 2024



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2024

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Remerciements

Le présent rapport et l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 ont bénéficié du soutien financier et de la collaboration soutenue du ministère du Patrimoine canadien.

Cette étude a pu être réalisée grâce au travail de longue haleine de plusieurs équipes et personnes qui se sont relayées au fil des ans pour planifier, concevoir, préparer, tester, réaliser, assurer la qualité des données, documenter, analyser et diffuser cette enquête d'envergure. Les auteurs tiennent à remercier toutes les personnes qui ont participé à ce processus, en particulier, Marie Desnoyers, Éric Caron Malenfant, Daniel Pereira, Claude Girard, Marie-Hélène Toupin, Danielle Léger et Catherine Dufour.

Plusieurs autres membres du personnel actuel ou passé de Statistique Canada ont contribué de manière importante à cette enquête au fil du temps, dont Siramane Coulibaly, Catherine Frigon, Julien Acaffou, Paul Brisson, Sara Tello, Jean-Pierre Corbeil, Émilie Lavoie, Deniz Do, Jean-François Nault, Guylaine Dubreuil, Isabelle Lévesque, Daphné Allard Gervais, Geneviève Caron, Geanina Popescu et Dominique Pérusse, de même que les équipes internes des activités de collecte et de traitement des données.

Pour leur soutien, leurs conseils et leur aide à la production du rapport, merci à Laurent Martel, Daphne Fernandes, Juliane Oliveira Pisani Martini et Pierre-France Bondesen-David.

Soulignons également l'expertise et l'orientation fournies par les réviseurs ainsi que les membres du comité de direction et les membres du comité scientifique de l'enquête.

Table des matières

Remerciements.....	3
Faits saillants	5
Population de langue française au Canada hors Québec	5
Population de langue anglaise au Québec	6
Introduction.....	7
1 Services à la petite enfance et langue d'enseignement	9
1.1 Les services à la petite enfance	9
1.2 Les intentions quant à la langue d'enseignement et de l'école des enfants.....	10
1.3 La langue d'enseignement et de l'école primaire.....	12
1.4 La langue d'enseignement et de l'école secondaire	13
1.5 La langue des études postsecondaires.....	15
2 Dynamiques linguistiques	17
2.1 Trajectoires linguistiques de l'enfance à l'âge adulte	17
2.2 Insécurité linguistique.....	18
2.3 Perception de discrimination pour des raisons linguistiques.....	19
3 Arts, culture et médias, sentiment d'appartenance et vitalité, participation et migration	21
3.1 Spectacles et événements artistiques.....	21
3.2 Médias et pratiques culturelles individuelles.....	22
3.3 Sentiment d'appartenance aux groupes de langue officielle et vitalité perçue de la langue officielle minoritaire.....	24
3.4 Participation communautaire.....	25
3.5 Migrations depuis la naissance et intentions de départ.....	27
4 Utilisation des langues officielles au travail et dans l'espace public	29
4.1 Les langues officielles minoritaires au travail	29
4.2 Langue utilisée dans l'espace public, à l'extérieur du travail	30
4.3 Activités de loisirs et sports.....	31
5 Accès aux services dans la langue officielle minoritaire	33
5.1 Services des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et municipales.....	33
5.2 Services et soins de santé.....	35
5.3 Services de justice.....	36
5.4 L'aide à l'intégration des personnes immigrantes.....	38
Conclusion	40

Situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec : résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022

par **Dominique Pépin-Filion, Louis Cornelissen et Étienne Lemyre**

avec la collaboration de l'équipe de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire

Faits saillants

L'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022 (EPLOSM) a été menée afin d'éclairer divers aspects de la situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française dans les autres provinces et les capitales des territoires du Canada.

Population de langue française au Canada hors Québec

- Au Canada hors Québec, en 2022, 54 % des enfants en situation minoritaire qui fréquentaient ou avaient déjà fréquenté une garderie ont fréquenté une garderie de langue anglaise, 33 % une garderie de langue française et 12 % une garderie bilingue.
- Selon les données de l'enquête, 75 % des parents d'enfants d'âge préscolaire en situation minoritaire au Canada hors Québec avaient l'intention de les inscrire dans une école primaire de langue française. Parmi ceux dont les enfants fréquentaient déjà une école primaire, 63 % avaient l'intention de les inscrire dans une école secondaire de langue française.
- Parmi les adultes de langue française au Canada hors Québec ayant fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, la principale langue d'enseignement dans la plupart de leurs cours était le français dans 46 % des cas. Parmi ceux qui ont fait des études universitaires, la principale langue d'enseignement était le français dans 51 % des cas.
- Au Canada hors Québec, 82 % des adultes qui ont appris le français dans l'enfance parlaient le français le plus souvent à la maison à l'âge de 15 ans, seul ou en combinaison avec une autre langue. Cette proportion se chiffrait à 56 % chez les adultes (tous âges confondus) au moment de l'enquête.
- En 2022, 24 % des adultes de langue française ont vécu de l'insécurité linguistique au cours des cinq années précédant l'enquête, c'est-à-dire une situation où ils ont hésité à utiliser le français.
- Au Canada hors Québec, 26 % des adultes de langue française ont assisté à des spectacles ou des événements artistiques présentés en français au moins une fois au cours de l'année précédant l'enquête.
- En 2022, 16 % des adultes de langue française au Canada hors Québec jugeaient que la présence du français dans leur municipalité avait augmenté au cours des 10 années précédant l'enquête, 56 % qu'elle était restée la même et 28 % qu'elle avait diminué.
- La moitié (50 %) des adultes de langue française utilisaient le français quotidiennement ou quelques fois par semaine dans l'espace public à l'extérieur du travail, avec d'autres personnes que la famille ou les amis. Cette proportion était plus élevée au Nouveau-Brunswick (87 %) et en Ontario (48 %), et plus faible dans les provinces de l'Ouest (21 %) et les capitales des territoires (36 %).
- Au Canada hors Québec, 84 % des enfants en situation minoritaire utilisaient uniquement ou davantage l'anglais lors d'activités sportives ou de loisirs, alors que 8 % utilisaient uniquement ou davantage le français. Environ le tiers (32 %) des enfants en situation minoritaire au Canada hors Québec utilisaient à la fois le français et l'anglais lors de la pratique de ce type d'activités.
- Parmi les adultes de langue française au Canada hors Québec qui estimaient qu'il était important de recevoir des services ou des soins de santé en français, 43 % en ont toujours ou souvent reçu dans cette langue, 35 % ont parfois ou rarement reçu ces services en français dans leur communauté et 22 % n'en ont jamais reçu.
- Au Canada hors Québec, les proportions d'adultes de langue française qui ont toujours ou souvent été en mesure d'utiliser le français auprès des gouvernements au cours des deux années précédant l'enquête ont diminué de 60 % en 2006 à 43 % au niveau fédéral, de 49 % à 35 % au niveau provincial ou territorial et de 44 % à 37 % au niveau municipal.

Population de langue anglaise au Québec

- Au Québec, en 2022, 51 % des enfants en situation minoritaire qui fréquentaient ou avaient déjà fréquenté une garderie au Canada ont fréquenté une garderie de langue française, 37 % une garderie bilingue et 12 % une garderie de langue anglaise.
- Selon les données de l'enquête de 2022, 66 % des parents d'enfants d'âge préscolaire en situation minoritaire avaient l'intention de les inscrire dans une école primaire de langue anglaise. Une proportion identique (66 %) des parents d'enfants au primaire avaient l'intention de les inscrire dans une école secondaire de langue anglaise.
- Parmi les adultes de langue anglaise au Québec ayant fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, 77 % ont fréquenté un établissement où la principale langue d'enseignement dans la plupart de leurs cours était l'anglais. Parmi ceux qui ont fait des études universitaires, la principale langue d'enseignement était l'anglais dans 80 % des cas.
- En 2022, 93 % des adultes qui ont appris l'anglais dans l'enfance parlaient l'anglais le plus souvent à la maison à l'âge de 15 ans, seul ou en combinaison avec une autre langue. Cette proportion était pratiquement au même niveau à l'âge adulte, tous âges confondus (89 %), au moment de l'enquête.
- Les données de l'enquête montrent que 31 % des adultes de langue anglaise au Québec ont vécu de l'insécurité linguistique au cours des cinq années précédant l'enquête, c'est-à-dire une situation où ils ont hésité à utiliser l'anglais.
- Au Québec, 26 % des adultes de langue anglaise ont assisté à un spectacle ou un événement artistique présenté en anglais au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Selon les données de l'enquête de 2022, 18 % des adultes de langue anglaise estiment que la présence de l'anglais dans leur municipalité a augmenté au cours des 10 années précédant l'enquête, alors que 2 adultes sur 5 estiment qu'elle est restée la même (41 %) ou a diminué (41 %).
- Au Québec, 80 % des adultes de langue anglaise utilisaient l'anglais quotidiennement ou quelques fois par semaine dans l'espace public à l'extérieur du travail, avec d'autres personnes que la famille ou les amis. Cette proportion était plus élevée dans la région de Montréal (83 %) que dans le reste du Québec (69 %).
- En 2022, 38 % des enfants en situation minoritaire au Québec utilisaient uniquement ou davantage l'anglais lors de la pratique d'activités de loisirs ou de sports organisés, alors que 40 % utilisaient uniquement ou davantage le français. Plus de la moitié des enfants (61 %) utilisaient à la fois le français et l'anglais dans le cadre de ce type d'activités.
- Au Québec, parmi les adultes de langue anglaise qui estimaient qu'il était important de recevoir des services ou des soins de santé en anglais, 52 % ont toujours ou souvent reçu ce service en anglais dans leur communauté, 41 % ont parfois ou rarement reçu un service dans cette langue et 7 % n'en ont jamais reçu.
- Au Québec, les proportions d'adultes de langue anglaise qui ont toujours ou souvent été en mesure d'utiliser l'anglais auprès des gouvernements au cours des deux années précédant l'enquête étaient de 73 % au niveau fédéral, 45 % au niveau provincial et 48 % au niveau municipal. Ces proportions étaient similaires en 2006 sauf au niveau fédéral, où l'on constate une baisse par rapport à 78 % en 2006.

Introduction

Ce rapport présente les principaux résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire (EPLOSM) de 2022. Il brosse un portrait d'ensemble de la situation des populations de langue anglaise au Québec et de langue française dans les autres provinces et les capitales des territoires du Canada.

Cette enquête a été menée afin de mieux comprendre la situation des personnes de langue officielle en situation minoritaire en ce qui concerne certains sujets et enjeux actuels, comme la scolarité, les services à la petite enfance, l'accès à d'autres services dans la langue officielle minoritaire et leur utilisation, ainsi que les pratiques linguistiques à la maison, au travail et dans l'espace public.

L'enquête, qui représente une collaboration entre Statistique Canada et Patrimoine canadien, vise à soutenir les utilisateurs de données sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire en faisant ce qui suit :

- fournir des données sur les enjeux et les sujets actuels qui ont une incidence sur les minorités de langue officielle;
- répondre aux besoins en matière de données qui ne sont pas comblés par les données existantes;
- mesurer l'évolution de la situation des communautés de langue officielle en situation minoritaire depuis la dernière enquête similaire, soit l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) de 2006.

Les données de l'enquête ont pour objectif d'éclairer les politiques, les programmes et les services en matière de langues officielles au Canada ainsi que d'appuyer la [Loi sur les langues officielles](#) et la mise en œuvre du [Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028 : Protection-promotion-collaboration](#). Elles seront aussi utiles aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, aux chercheurs et autres intervenants dans ce domaine.

Les résultats, qui portent sur vingt thèmes abordés dans le cadre de l'enquête, sont regroupés en cinq grandes sections dans le présent rapport.

La première section porte sur les services à la petite enfance et sur la langue d'enseignement des enfants et des adultes. Cette section englobe la langue des services de garde, les intentions et les choix des parents quant à la langue d'enseignement et de l'école de leurs enfants ainsi que les raisons derrière ces intentions et ces choix de langue. Les intentions des élèves du secondaire quant à la langue d'enseignement postsecondaire ainsi que la langue d'enseignement postsecondaire des adultes sont également traitées dans cette section.

La deuxième section porte sur les dynamiques linguistiques, en particulier les trajectoires linguistiques de l'enfance à l'âge adulte, ainsi que sur deux nouveaux sujets abordés dans le cadre de cette enquête, soit l'insécurité linguistique et la perception de discrimination pour des raisons linguistiques.

La troisième section est consacrée aux arts, à la culture et aux médias, au sentiment d'appartenance, à la vitalité, à la participation communautaire et à la migration. Cette section aborde l'assistance aux spectacles et aux événements artistiques dans la langue officielle minoritaire, les langues utilisées lors de la consultation des médias, les langues utilisées lors d'autres activités culturelles individuelles et le sentiment d'appartenance aux groupes de langue officielle. Elle porte également sur la perception de la vitalité locale de la langue officielle minoritaire, la participation aux activités dans la communauté locale de langue officielle minoritaire, les migrations dans la population de langue officielle minoritaire et les raisons des intentions de départ, le cas échéant.

Une quatrième section s'intéresse à l'utilisation des langues officielles dans certains domaines de l'espace public. Par exemple, elle aborde l'utilisation des langues officielles au travail et l'importance accordée au fait que l'on puisse y utiliser la langue officielle minoritaire. Elle porte également sur l'utilisation de la langue officielle minoritaire dans l'espace public à l'extérieur du travail, avec d'autres personnes que la famille ou les amis.

La dernière section est consacrée à l'accès aux services dans la langue officielle minoritaire. Cette section s'intéresse à l'utilisation des langues officielles lors de l'obtention de services des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et municipales, des services et des soins de santé et lors des interactions avec le système de justice. Les services d'aide à l'intégration des personnes immigrantes à leur arrivée au Canada sont aussi abordés dans cette section.

À propos de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire

L'[Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire](#) de 2022 est une enquête postcensitaire, c'est-à-dire que son échantillon provient du Recensement de la population de 2021. La population de langue officielle en situation minoritaire¹ désigne la population de langue anglaise au Québec et la population de langue française au Canada hors du Québec².

L'enquête comprend deux échantillons principaux, l'un composé de personnes âgées de 18 ans et plus (l'échantillon des adultes), et l'autre de personnes de moins de 18 ans (l'échantillon des enfants). Le premier a été sélectionné parmi les adultes faisant partie de la population de langue officielle en situation minoritaire, le second parmi les enfants dont au moins un parent fait partie de cette population et parmi les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire en vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Pour éviter d'alourdir le texte, les termes enfants « en situation minoritaire » et adultes « de langue officielle minoritaire », « de langue anglaise » au Québec ou « de langue française » au Canada hors Québec sont utilisés dans ce rapport pour désigner ces populations cibles.

L'enquête a été menée dans les 10 provinces canadiennes du 16 mai au 16 décembre 2022, ainsi que dans les capitales des trois territoires canadiens du 22 août au 16 décembre 2022. Au total, près de 30 000 personnes y ont répondu. L'échantillon des adultes comprend 13 892 répondants, alors que l'échantillon des enfants compte 16 066 enfants pour lesquels un parent ou un tuteur a répondu à certaines questions portant sur leur enfant et à d'autres portant sur eux-mêmes.

L'échantillon a été stratifié selon le groupe d'âge au 16 mai 2022, et selon la province et la région de résidence au 11 mai 2021. Les groupes d'âge de l'échantillon des enfants étaient les suivants : 1 à 4 ans, 5 à 11 ans et 12 à 17 ans. Les groupes d'âge de l'échantillon des adultes étaient les suivants : 18 à 24 ans, 25 à 44 ans, 45 à 64 ans et 65 ans et plus. La stratification selon l'âge n'a pu être effectuée dans les capitales des territoires en raison des faibles effectifs de ces populations cibles. En plus des provinces et des capitales territoriales, la stratification a été effectuée pour trois régions au Nouveau-Brunswick (Nord, Sud-Est, reste du Nouveau-Brunswick), cinq en Ontario (Toronto, Ottawa, Sud-Est, Nord-Est, reste de l'Ontario), et six au Québec (Montréal, Québec et les environs, Estrie et Sud, Ouest, Est, reste du Québec).

Dans le présent rapport, les variations entre les provinces, les capitales des territoires ou les régions, selon le genre ou le groupe d'âge, ou les variations au fil du temps observées par rapport aux [résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle](#) de 2006³ ne sont mentionnées que lorsqu'elles sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %, à moins d'avis contraire. Lorsqu'on compare les données de 2006 sur les enfants, ces comparaisons portent sur les enfants qui avaient au moins un adulte de langue officielle en situation minoritaire dans leur famille de recensement en 2021, afin que l'échantillon de 2022 corresponde à celui des enfants de 2006.

Certains chiffres présentés dans ce rapport sont accompagnés de l'exposant « E », qui signifie « à utiliser avec prudence » en raison d'un nombre limité de cas au dénominateur des pourcentages présentés ou d'un intervalle de confiance supérieur à 14 points de pourcentage. Cependant, aucun chiffre mentionné dans le texte ne comprend un intervalle de confiance supérieur à 20 points de pourcentage.

Par ailleurs, bien que certains concepts soient communs à l'[Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire](#) et au Recensement de la population de 2021, les résultats peuvent différer légèrement entre ces deux sources.

Pour obtenir plus de renseignements sur la méthodologie, veuillez consulter le [Guide de l'utilisateur de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022](#).

1. Dans le cadre de cette enquête, les langues officielles minoritaires du Canada sont l'anglais au Québec et le français au Canada hors Québec, bien qu'à l'échelle des provinces et des territoires, les langues ayant un statut officiel puissent différer.
2. Cela comprend 1) les personnes ayant la langue officielle minoritaire comme langue maternelle (seule ou avec d'autres), 2) les personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle qui connaissent la langue officielle minoritaire, mais pas la langue officielle majoritaire et 3) les personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle qui connaissent les deux langues officielles, mais qui ne parlent pas la langue officielle majoritaire le plus souvent à la maison. Ces critères sont similaires à ceux de l'EVMLQ de 2006 (voir le [guide de l'utilisateur de l'EPLOSM](#) pour plus de détail).
3. Voir le rapport par Jean-Pierre Corbeil, Claude Grenier et Sylvie Lafrenière (2007) *Les minorités prennent la parole : résultats de l'Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle*, et la série de 11 portraits provinciaux et territoriaux intitulée *Portrait des minorités de langue officielle au Canada* ainsi que l'ouvrage collectif sous la direction de Rodrigue Landry (2014) *La vie dans une langue officielle minoritaire au Canada* qui offrent des descriptions détaillées des résultats de plusieurs thèmes de l'enquête de 2006.

1 Services à la petite enfance et langue d'enseignement

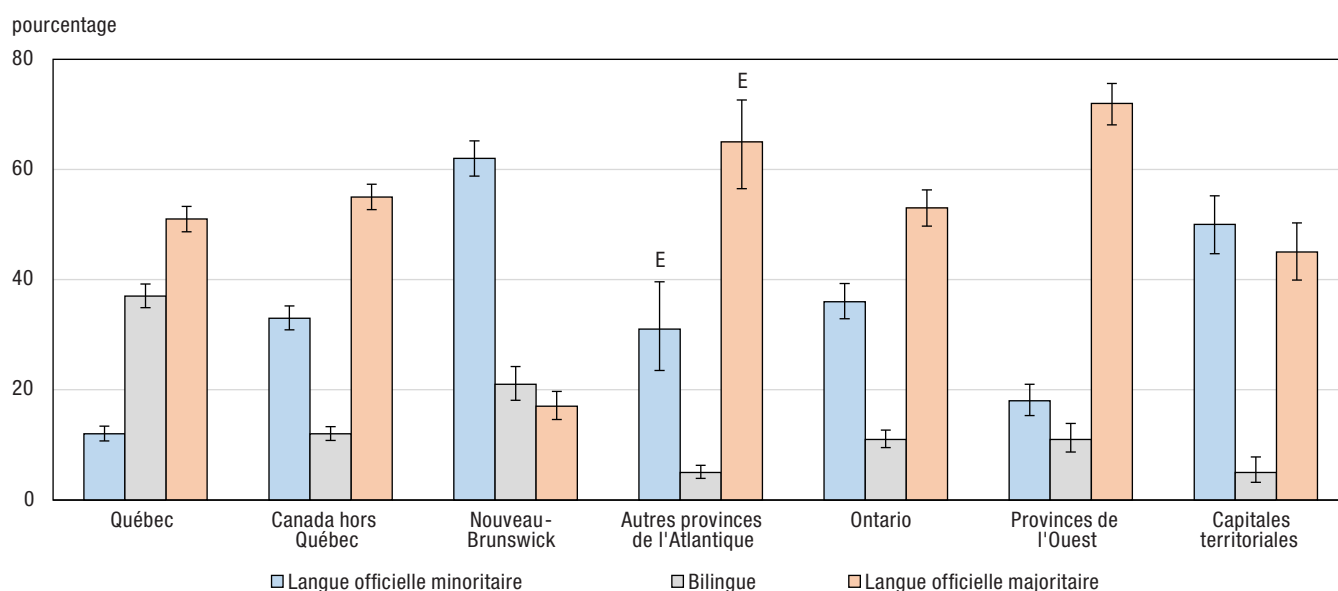
L'instruction dans la langue officielle minoritaire constitue une priorité pour les communautés et a été déterminée comme telle par le gouvernement canadien, en particulier dans le Plan d'action pour les langues officielles, 2023-2028. Les données de l'enquête permettent d'obtenir des renseignements sur les diverses étapes du continuum en éducation dans la langue officielle minoritaire, dès la petite enfance avec les services de garde, jusqu'aux études postsecondaires, en passant par les niveaux primaire et secondaire. Ces renseignements, qui forment le cœur de cette première section du rapport, s'inscrivent notamment dans le développement par Statistique Canada d'un [écosystème de données sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire](#), dont cette enquête constitue une pièce importante, avec le recensement, des sources de données administratives et diverses études.

1.1 Les services à la petite enfance

Au Québec, la moitié (51 %) des enfants en situation minoritaire qui fréquentaient ou avaient déjà fréquenté une garderie au Canada ont fréquenté une garderie de langue française, plus du tiers (37 %), une garderie bilingue, et environ le dixième (12 %), une garderie de langue anglaise (graphique 1.1).

Graphique 1.1

Langue officielle de la garderie fréquentée par les enfants en situation minoritaire, Québec et Canada hors Québec selon une sélection de provinces et régions, 2022



^E à utiliser avec prudence

Note : Parmi les enfants âgés de moins de 18 ans qui ont déjà fréquenté une garderie dans un centre ou en milieu familial au Canada.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

La proportion des enfants qui ont fréquenté une garderie de langue anglaise au Québec a diminué comparativement à 2006 (baisse de 15 points de pourcentage)⁴, tandis que la fréquentation de garderies bilingues a augmenté (hausse de 18 points de pourcentage). Pour sa part, la fréquentation de garderies de langue française a légèrement diminué (baisse de 3 points de pourcentage)⁵.

Au Canada hors Québec, un peu plus de la moitié (54 %) des enfants en situation minoritaire ont fréquenté une garderie de langue anglaise. Le tiers (33 %) ont fréquenté une garderie de langue française, et environ le dixième (12 %), une garderie bilingue. La fréquentation des garderies de langue française était plus élevée au Nouveau-

4. Dans ce rapport, les comparaisons avec les données de 2006 portent sur les enfants qui avaient au moins un adulte de langue officielle en situation minoritaire dans leur famille de recensement en 2021.

5. Statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 %.

Brunswick (62 %) et dans les capitales des territoires (50 %), alors qu'elle était moins élevée dans les provinces de l'Ouest (18 %).

La proportion des enfants au Canada hors Québec qui ont fréquenté une garderie bilingue était un peu plus élevée en 2022 qu'en 2006 (hausse de 6 points de pourcentage), alors que la fréquentation des garderies de langue française et celle de langue anglaise ont chacune baissé de 3 points de pourcentage.

Au Québec, les principales raisons des parents en 2022 pour justifier le choix d'une garderie de langue anglaise pour leurs enfants étaient la disponibilité du service dans cette langue (41 %), la proximité avec le lieu de résidence ou de travail (33 %), la qualité du service (27 %) et le fait que c'était la langue maternelle ou la seule langue connue de l'enfant (26 %).

Au Canada hors Québec, les principales raisons des parents d'avoir choisi une garderie de langue française pour leurs enfants étaient l'importance de recevoir ce service en français (63 %), leur préférence identitaire⁶ (55 %), la volonté que leur enfant devienne bilingue (51 %) et la disponibilité de ce service en français (45 %).

Au Québec, plus du quart des parents qui ont choisi une garderie de langue française l'ont fait pour que leur enfant devienne bilingue (30 %) ou en raison de sa proximité (26 %). Au Canada hors Québec, plus du quart des parents qui ont choisi une garderie de langue anglaise l'ont fait en raison de sa proximité (29 %), ou parce que l'anglais était la langue maternelle ou la seule langue connue de l'enfant (28 %).

Tant au Québec qu'au Canada hors Québec, pour près de la moitié (44 %) des parents ayant un enfant en situation minoritaire qui a fréquenté une garderie dans la langue officielle majoritaire, le service n'était pas disponible dans la langue officielle minoritaire. Au Canada hors Québec, 38 % des parents ayant un enfant qui a fréquenté une garderie de langue officielle majoritaire auraient préféré choisir une garderie de langue officielle minoritaire. Au Québec, cette proportion s'est chiffrée à 29 %.

1.2 Les intentions quant à la langue d'enseignement et de l'école des enfants

Les données de l'enquête permettent de connaître les intentions des parents quant à la langue d'enseignement et de l'école de leurs enfants avant leur entrée à l'école primaire ou secondaire. Au Canada, les deux tiers (66 %) des parents avaient l'intention d'inscrire leurs enfants dans une école primaire ou secondaire de langue officielle minoritaire lorsqu'ils auront l'âge d'y être inscrits⁷.

Au Québec, les deux tiers (66 %) des parents d'enfants d'âge préscolaire⁸ en situation minoritaire avaient l'intention d'inscrire leurs enfants dans une école primaire de langue anglaise. Une proportion identique (66 %) des parents d'enfants au primaire⁹ avaient l'intention de les inscrire dans une école secondaire de langue anglaise.

Au Canada hors Québec, les trois quarts (75 %) des parents d'enfants d'âge préscolaire en situation minoritaire avaient l'intention de les inscrire dans une école primaire de langue française. Parmi ceux dont les enfants fréquentaient déjà une école primaire, 63 % avaient l'intention de les inscrire dans une école secondaire de langue française.

Des pourcentages plus élevés ont été observés au Nouveau-Brunswick (92 % pour l'école primaire et 87 % pour l'école secondaire) et dans les capitales territoriales (86 %^E et 70 %). En revanche, les intentions d'inscrire les enfants à une école de langue française étaient moins courantes dans les provinces de l'Ouest (66 % au primaire et 54 % au secondaire).

6. Ces parents préfèrent que leur enfant fréquente une garderie de langue française en raison de leur identité.

7. Il s'agit des parents qui jugent « très probable » ou « probable » que leur enfant soit inscrit dans une école de cette langue.

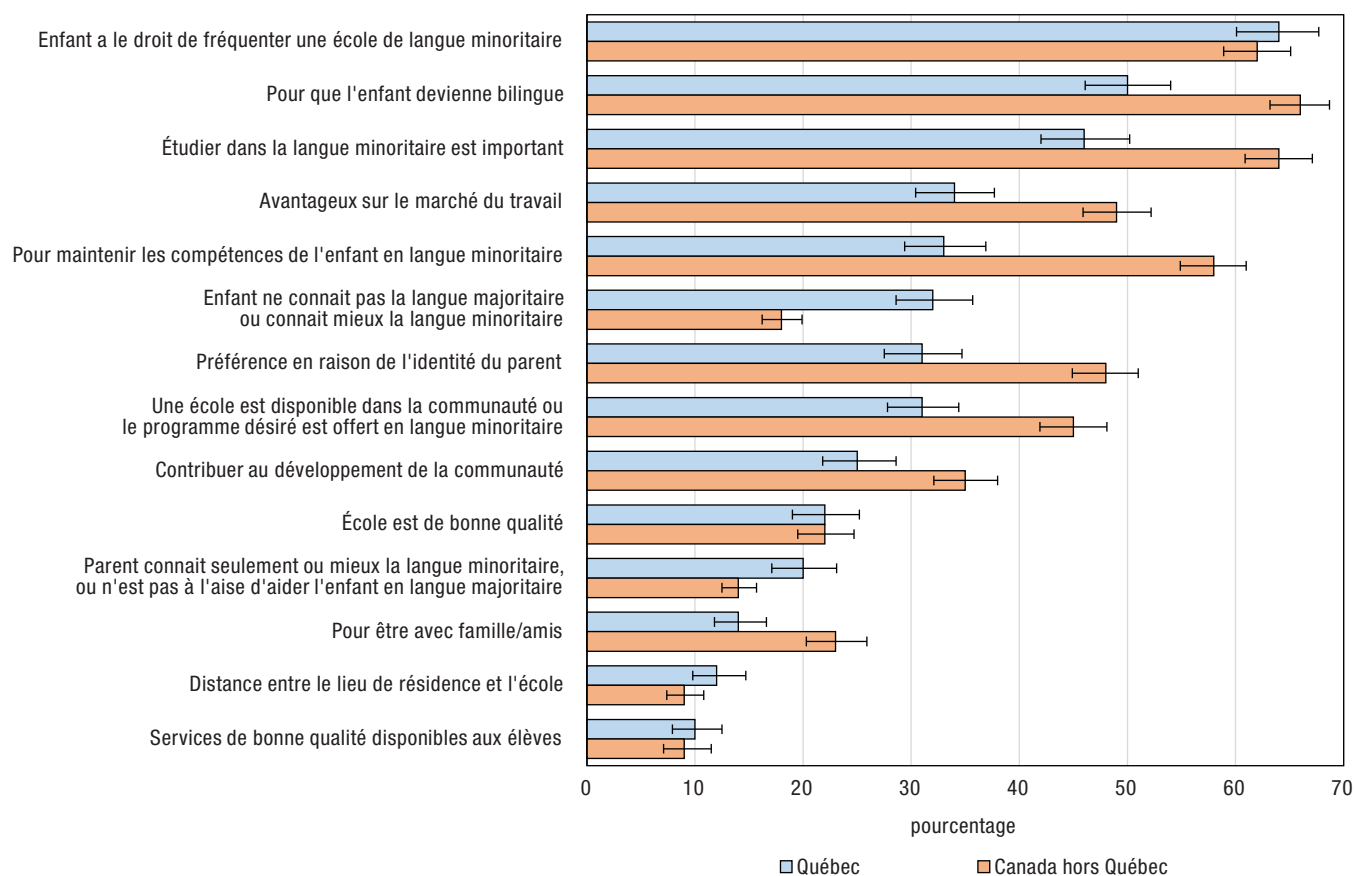
8. Enfants d'âge préscolaire : âgés de moins de 5 ans et qui ne fréquentent pas encore l'école primaire.

9. Enfants qui fréquentent l'école primaire ou intermédiaire et qui ne fréquentent pas encore l'école secondaire. Dans certaines provinces, l'école intermédiaire fait partie du primaire.

Les parents avaient diverses raisons pour justifier leur intention d'inscrire leurs enfants à une école primaire ou secondaire de langue officielle minoritaire (graphique 1.2). Dans l'ensemble du Canada, environ 63 % de ces parents voulaient exercer leur droit de faire instruire leur enfant dans la langue officielle minoritaire. Les autres principales raisons des parents comprenaient le désir de voir leur enfant devenir bilingue (50 % au Québec et 66 % au Canada hors Québec) et l'importance d'étudier dans la langue officielle minoritaire (46 % et 64 %).

Graphique 1.2

Raisons pour lesquelles les parents ont l'intention d'inscrire leurs enfants dans une école primaire ou secondaire de langue officielle minoritaire, au Québec et au Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les parents qui jugent « très probable » ou « probable » que leur enfant soit inscrit dans une école de la langue minoritaire, et dont l'enfant est âgé de moins de 5 ans et ne fréquente pas encore l'école primaire, ou fréquente l'école primaire ou intermédiaire mais pas l'école secondaire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Certains parents voulaient que leur enfant maintienne ses compétences dans la langue officielle minoritaire (33 % au Québec et 58 % hors Québec), ou désiraient que leur enfant puisse bénéficier de l'avantage que lui procurera la connaissance de la langue officielle minoritaire sur le marché du travail (33 % et 49 %). Il s'agit aussi d'une préférence identitaire pour près de la moitié (48 %) des parents de langue française vivant au Canada hors Québec.

Au Québec, les parents en situation minoritaire qui avaient au contraire l'intention d'inscrire leurs enfants à une école primaire ou secondaire de langue française avaient principalement cette intention parce qu'ils voulaient que leur enfant devienne bilingue (48 %), parce qu'ils accordaient de l'importance à étudier en français (42 %) et à maintenir les compétences en français (37 %). Au Canada hors Québec, les parents en situation minoritaire ayant l'intention d'inscrire leurs enfants à une école primaire ou secondaire de langue anglaise avaient cette intention parce que leur enfant était plus à l'aise en anglais (38 %), ne connaissait pas assez bien le français (31 %), ou les parents accordaient de l'importance à ce que leur enfant fasse ses études en anglais (23 %).

1.3 La langue d'enseignement et de l'école primaire

Les données de l'enquête permettent également de connaître la langue d'enseignement¹⁰ et de l'école fréquentée au primaire par les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire¹¹, ainsi que les raisons pour lesquelles les parents ont choisi d'inscrire leurs enfants dans une école de langue minoritaire ou majoritaire.

Au Québec, 59 % des enfants admissibles à la fréquentation d'une école de langue anglaise ont eu l'anglais comme langue d'enseignement au primaire ou ont suivi un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise. La fréquentation des écoles primaires de langue anglaise n'a pas changé de façon significative comparativement à 2006, bien que la proportion des enfants qui ont fréquenté un programme d'immersion en français ait augmenté, passant de 12 % en 2006 à 17 % en 2022 parmi les enfants qui avaient au moins un adulte de langue anglaise dans leur famille.

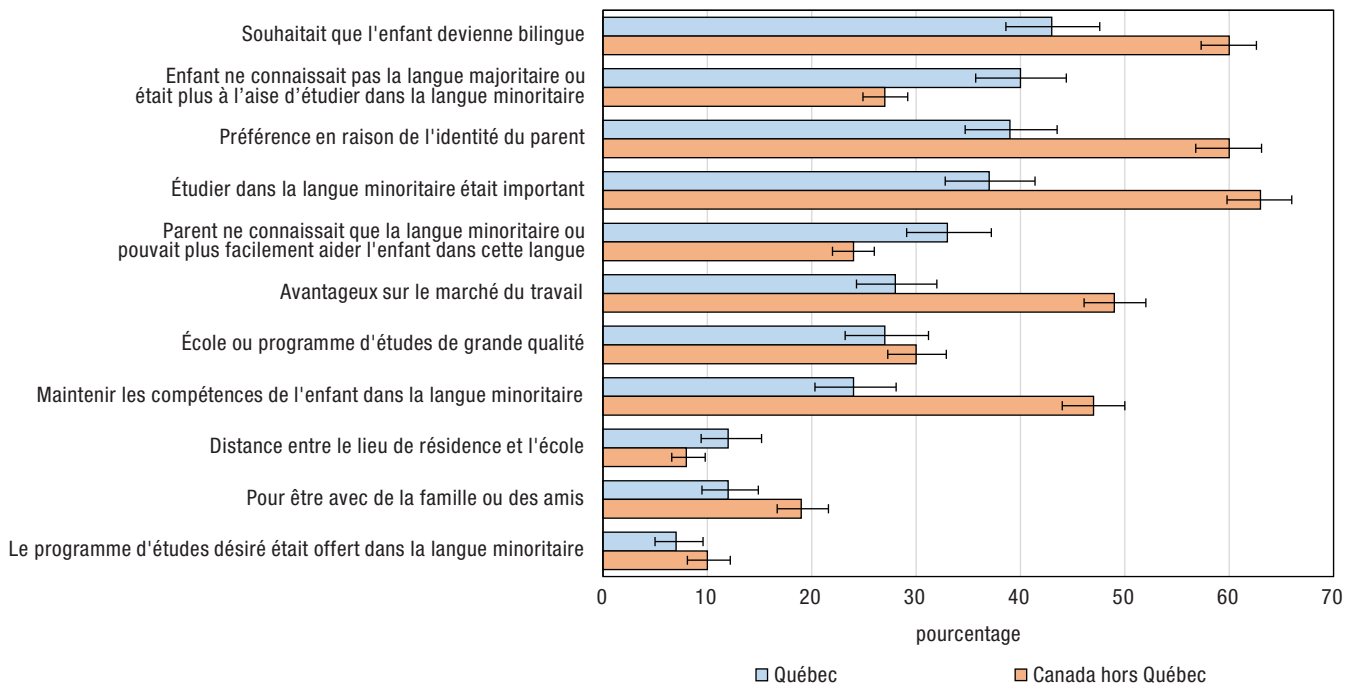
Au Canada hors Québec, près de la moitié (49 %) des enfants admissibles à la fréquentation d'une école de langue française ont été instruits dans une école de langue française. En ajoutant les enfants admissibles qui étaient inscrits à un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise (16 %), cette proportion s'élève à 65 %, soit près des deux tiers des enfants admissibles qui avaient le français comme langue d'enseignement au primaire au Canada hors Québec.

Parmi les enfants au Canada hors Québec qui avaient au moins un adulte de langue française dans leur famille, la fréquentation des écoles primaires de langue française a augmenté, passant de 54 % en 2006 à 64 % en 2022.

Au Canada hors Québec en 2022, pour la majorité des parents dont la langue d'enseignement de leur enfant¹² était le français dans une école primaire de langue française, ce choix était en raison de l'importance qu'ils accordaient aux études en français (63 %), de leur préférence identitaire (60 %) ou de leur désir de voir leur enfant devenir bilingue (60 %) (graphique 1.3).

Graphique 1.3

Raisons du choix de la langue officielle minoritaire comme langue principale d'instruction dans une école primaire pour les enfants de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Enfants âgés de 3 à 17 ans qui fréquentent ou ont fréquenté une école primaire au Canada.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

10. La langue d'enseignement des enfants est la principale langue d'enseignement dans la majorité de leurs cours, quelle que soit la langue de l'école.

11. Enfants admissibles âgés de 3 à 17 ans qui fréquentent ou ont fréquenté l'école primaire, y compris la maternelle, la prématernelle et l'école intermédiaire au Canada.

12. Enfants âgés de 3 à 17 ans ayant fréquenté l'école primaire.

Au Québec, de nombreux parents dont la langue d'enseignement de leur enfant était l'anglais au primaire désiraient qu'il devienne bilingue (43 %), avaient une préférence identitaire pour l'anglais (39 %) ou jugeaient qu'il était important d'étudier en anglais (37 %). Pour d'autres parents, la raison était que l'anglais était la langue maternelle de leur enfant, la seule langue qu'il connaissait ou la langue dans laquelle il était le plus à l'aise d'étudier (36 %).

Au Québec, les principales raisons des parents qui ont fait instruire leur enfant dans une école de la langue officielle majoritaire étaient que l'enfant n'avait pas le droit d'aller à l'école de langue anglaise (48 %), ils souhaitaient que leur enfant devienne bilingue (34 %) ou ils jugeaient qu'il était important que leur enfant étudie dans la langue de la majorité francophone (28 %).

Au Canada hors Québec, de nombreux parents qui ont inscrit leur enfant dans un programme de langue anglaise au primaire l'ont fait parce que leur enfant était plus à l'aise en anglais (38 %) ou parce qu'il ne connaissait pas assez bien le français (28 %). Par ailleurs, le quart des parents l'ont fait parce qu'ils ne pouvaient pas aider leur enfant en français (25 %) ou en raison de la distance entre leur domicile et l'école (24 %)¹³.

Environ la moitié des parents en situation minoritaire qui ont inscrit leur enfant au primaire dans un programme de langue française au Québec (52 %) ou en anglais au Canada hors Québec (45 %) auraient préféré que leur enfant soit inscrit à un programme dans la langue officielle minoritaire, que ce soit dans un programme régulier ou d'immersion.

1.4 La langue d'enseignement et de l'école secondaire

L'enquête comportait également des questions relatives aux enfants qui fréquentaient l'école secondaire. Parmi eux, plus de la moitié (56 %) des enfants admissibles à la fréquentation d'une école secondaire de langue anglaise au Québec avaient l'anglais comme langue d'enseignement¹⁴ ou suivaient un programme d'immersion en français dans une école de langue anglaise. La fréquentation des écoles secondaires de langue anglaise n'a pas changé de façon significative comparativement à 2006, bien que la proportion des enfants qui ont fréquenté un programme d'immersion en français ait doublé, passant de 4 % en 2006 à 8 % en 2022 parmi les enfants qui avaient au moins un adulte de langue anglaise dans leur famille.

Au Canada hors Québec, 42 % des enfants admissibles à la fréquentation d'une école de langue française fréquentaient une école secondaire de langue française. Si l'on compte également les enfants admissibles qui sont inscrits à un programme d'immersion en français, cette proportion correspond alors à la moitié (51 %) des enfants admissibles qui avaient le français comme langue d'enseignement au secondaire au Canada hors Québec.

Parmi les enfants au Canada hors Québec qui avaient au moins un adulte de langue française dans leur famille, la fréquentation des écoles secondaires de langue française a augmenté, passant de 50 % en 2006 à 55 % en 2022¹⁵, tout comme celle des programmes d'immersion française dans les écoles de langue anglaise (passant de 7 % à 9 %), alors que la fréquentation des programmes réguliers dans les écoles de langue anglaise a diminué (passant de 43 % à 36 %).

Au Canada hors Québec en 2022, les parents avaient plusieurs raisons pour expliquer leur choix d'inscrire leurs enfants à une école secondaire de langue française (graphique 1.4). Pour environ la moitié des parents, il était important que leur enfant étudie en français (58 %), ils ont fait ce choix par préférence identitaire (57 %), ils souhaitaient que l'enfant maintienne ses compétences dans la langue officielle minoritaire (51 %) ou qu'il devienne bilingue (49 %). Certains parents accordaient aussi de l'importance aux avantages perçus des études en français pour intégrer le marché du travail (43 %).

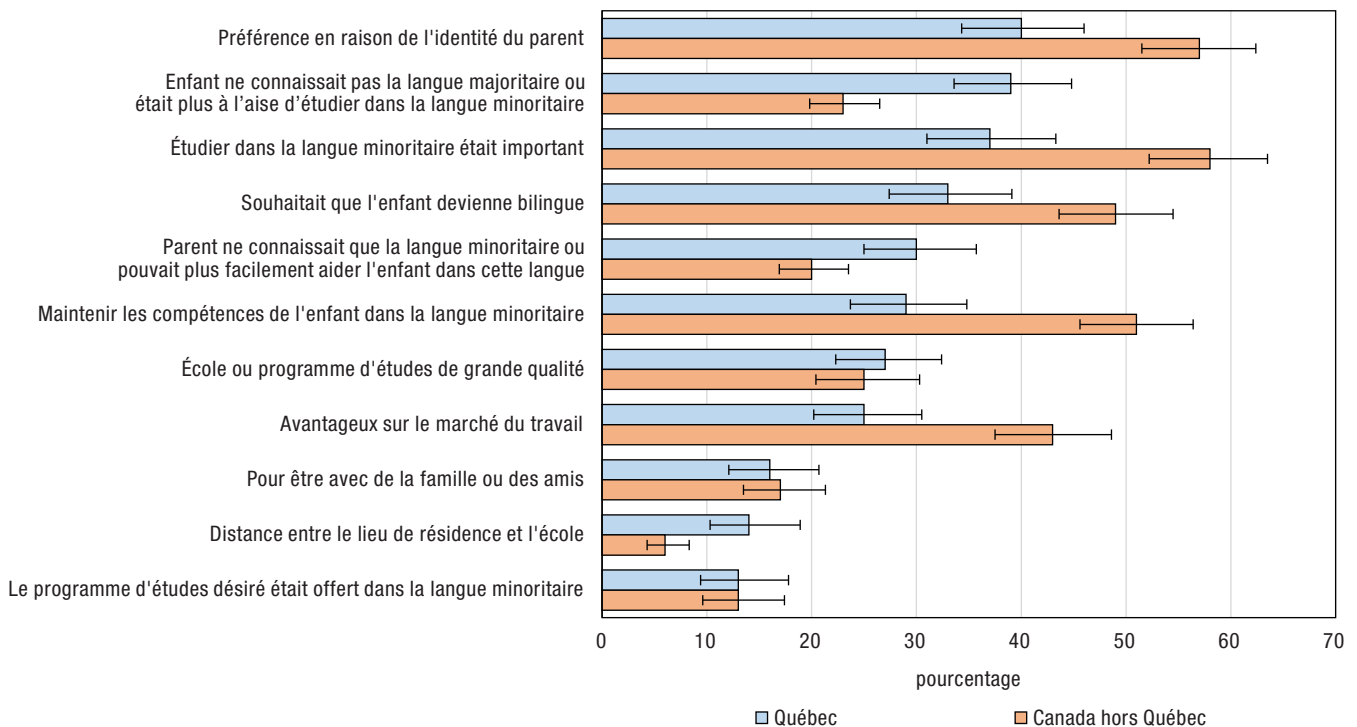
13. Pour obtenir des renseignements sur le lien entre la distance et la fréquentation voir [Statistique Canada \(2022\)](#) et [Lemyre \(2024\)](#).

14. La langue d'enseignement au secondaire des enfants est la principale langue d'enseignement dans la majorité de leurs cours du secondaire, sans égard pour la langue de l'école.

15. Statistiquement significatif à un niveau de confiance de 90 %.

Graphique 1.4

Raisons du choix de la langue officielle minoritaire comme langue principale d'instruction dans une école secondaire pour les enfants de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Enfants âgés de moins de 17 ans qui fréquentent ou ont fréquenté l'école secondaire au Canada.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Québec, les parents qui ont choisi d'inscrire leurs enfants dans un programme de langue anglaise au secondaire avaient aussi diverses raisons pour justifier ce choix. Pour certains parents, l'anglais constituait une préférence identitaire (40 %), ils jugeaient qu'il était important que leur enfant étudie en anglais (37 %), ou l'anglais était la langue maternelle de leur enfant, la seule langue qu'il connaissait ou la langue dans laquelle il était le plus à l'aise d'étudier (35 %). Certains souhaitaient aussi que leur enfant devienne bilingue (33 %) ou qu'il maintienne ses compétences en anglais (29 %).

Pour ce qui est des raisons des parents justifiant le choix de l'école de langue française pour les études secondaires de leur enfant, au Québec, elles comprenaient le fait que leur enfant n'avait pas le droit d'aller à l'école de langue anglaise (45 %), qu'ils jugeaient qu'il était important d'étudier dans la langue de la majorité francophone (27 %), qu'ils souhaitaient que l'enfant devienne bilingue (27 %) ou qu'il maintienne ses compétences en français (21 %). Plus de la moitié des parents (54 %) qui ont inscrit leur enfant dans une école secondaire de langue française auraient préféré l'inscrire à une école de langue anglaise (27 %) ou dans un programme d'immersion en anglais à l'école secondaire (27 %).

Au Canada hors Québec, les parents qui ont choisi un programme de langue anglaise pour les études secondaires de leur enfant l'ont fait parce qu'ils avaient un enfant qui était plus à l'aise d'étudier en anglais (35 %) ou qui ne connaissait pas assez bien le français pour étudier dans cette langue (25 %). Certains parents jugeaient qu'il était important que leur enfant fasse ses études en anglais (27 %), qu'il maintienne ses compétences en anglais (23 %), ou qu'ils soient en mesure de mieux l'aider dans cette langue (20 %). Pour ce qui est de la distance, qui a fait l'objet d'analyses récentes, environ 1 enfant en situation minoritaire sur 6 (16 %) a été inscrit à l'école de langue anglaise en raison de la distance entre son lieu de résidence et l'école secondaire. Toutefois, 40 % de ces parents auraient préféré que leur enfant soit inscrit à un programme en français, soit dans une école de langue française (10 %), soit dans un programme d'immersion en français (31 %).

1.5 La langue des études postsecondaires

En plus des questions sur les services de garde et l'enseignement primaire et secondaire, l'enquête comprenait également des questions sur les étapes ultérieures du continuum en éducation. Donc, des questions portaient sur les intentions des adolescents quant à la langue de leurs futures études postsecondaires et d'autres questions sur la langue des études postsecondaires des adultes.

Au Québec, 80 % des enfants âgés de 14 à 17 ans admissibles à l'instruction en anglais ou de parents de langue anglaise qui pensaient faire des études postsecondaires avaient l'intention de s'inscrire à un programme d'études en anglais (61 %) ou bilingue (19 %). Ce pourcentage était plus élevé dans les régions de Montréal, de l'ouest du Québec, de l'Estrie et du sud du Québec (84 %) que dans le reste de la province (52 %^E).

Au Canada hors Québec, 27 % des enfants admissibles âgés de 14 à 17 ans ou de parents de langue française qui comptaient poursuivre des études postsecondaires avaient l'intention de s'inscrire à un programme d'études en français (12 %) ou bilingue (15 %). Ce pourcentage était plus élevé au Nouveau-Brunswick (70 %^E).

Des raisons identitaires (44 % au Québec et 72 %^E hors Québec) et l'importance d'étudier dans la langue officielle minoritaire (41 % et 58 %^E) étaient les principales justifications du choix de la langue des études postsecondaires que les adolescents avaient l'intention de suivre. Les autres raisons principales, tant au Québec qu'au Canada hors Québec, étaient le maintien des compétences dans la langue officielle minoritaire (40 %), le fait d'avoir cette langue comme langue maternelle ou le fait qu'elle soit la seule langue connue ou la langue dans laquelle ils étaient le plus à l'aise d'étudier (38 %). Les avantages perçus liés aux études dans cette langue lorsque viendra le moment d'intégrer le marché du travail (37 %) étaient une autre raison importante.

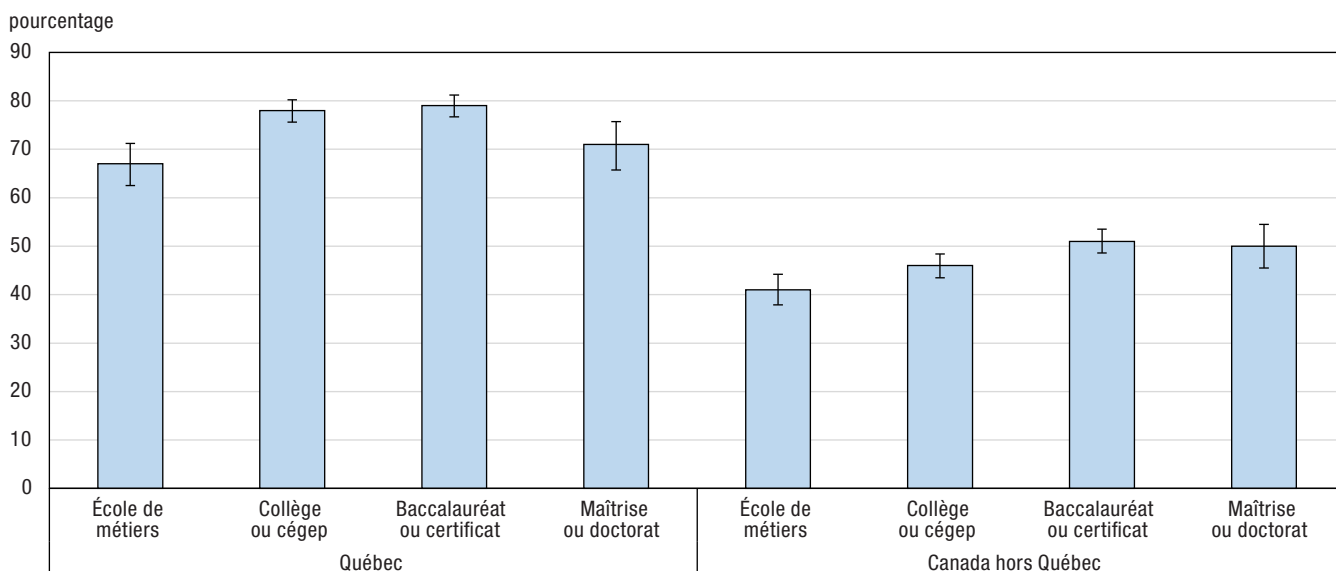
Pour le tiers (33 %) des parents en situation minoritaire au Canada dont un enfant avait l'intention de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires dans la langue officielle majoritaire, celle-ci était la langue maternelle de leur enfant, la seule langue connue par l'enfant ou la langue dans laquelle l'enfant était le plus à l'aise d'étudier. Par ailleurs, pour 8 % des parents, ce choix découlait du fait qu'il n'y avait pas d'établissement d'enseignement postsecondaire de langue officielle minoritaire dans leur communauté.

Au Québec, environ le tiers (34 %^E) des parents en situation minoritaire dont un enfant avait l'intention de s'inscrire à un programme d'études postsecondaires dans la langue officielle majoritaire auraient préféré que leur enfant s'inscrive à un programme dans la langue officielle minoritaire, comparativement à 12 % des parents au Canada hors Québec.

Parmi les adultes qui ont fait des études postsecondaires, la grande majorité (81 %) des adultes de langue anglaise au Québec avaient fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire où la langue d'enseignement dans la plupart de leurs cours était l'anglais, comparativement à la moitié (49 %) des adultes de langue française au Canada hors Québec qui avaient le français comme langue d'enseignement (graphique 1.5).

Graphique 1.5

Études postsecondaires suivies dans la langue officielle minoritaire, selon le niveau d'études, parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes de langue officielle minoritaire ayant fait des études postsecondaires au niveau postsecondaire spécifié. Il s'agit de la langue d'enseignement dans la plupart de leurs cours.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Plus précisément, parmi l'ensemble des adultes de langue anglaise au Québec ayant fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire¹⁶, la grande majorité (77 %) avaient fréquenté un établissement où la principale langue d'enseignement dans la plupart de leurs cours était l'anglais, en hausse par rapport à 2006 (73 %). Parmi ceux qui ont fait des études universitaires, la grande majorité (80 %) avaient fréquenté un établissement où la principale langue d'enseignement était l'anglais, en hausse par rapport à 2006 (73 %).

Parmi les adultes de langue française au Canada hors Québec ayant fréquenté un établissement d'enseignement postsecondaire non universitaire, la principale langue d'enseignement dans la plupart de leurs cours était le français dans 46 % des cas (soit une proportion similaire à celle observée en 2006). Parmi ceux ayant fait des études universitaires, la principale langue d'enseignement était le français dans 51 % des cas (soit une proportion similaire à celle observée en 2006).

16. C'est-à-dire une école de métiers, un collège, un cégep, ou un autre établissement d'enseignement non universitaire.

2 Dynamiques linguistiques

L'enquête de 2022 comprenait des questions sur les dynamiques linguistiques au sein des populations de langue officielle en situation minoritaire. Outre les trajectoires linguistiques au cours de la vie, dont il est question au début de la présente section, l'enquête comprenait également de nouvelles questions sur d'autres dimensions des dynamiques linguistiques et de l'expérience de l'utilisation de la langue officielle minoritaire. Certaines questions ont permis de recueillir des renseignements sur les situations où les personnes ont hésité à utiliser la langue minoritaire et sur les expériences qu'ils ont perçues comme de la discrimination linguistique ou un traitement injuste.

2.1 Trajectoires linguistiques de l'enfance à l'âge adulte

Il existe plusieurs approches pour examiner les trajectoires linguistiques des personnes au cours de leur vie. L'une d'entre elles, fondée sur la langue apprise dans l'enfance¹⁷ et la langue parlée le plus souvent à la maison, permet d'observer un contraste entre la rétention linguistique, c'est-à-dire le fait de continuer à parler la langue le plus souvent à la maison, et les substitutions linguistiques, c'est-à-dire le fait d'avoir adopté une autre langue comme langue parlée le plus souvent à la maison.

La rétention de la langue officielle minoritaire comme langue parlée le plus souvent à la maison était plus élevée au Québec qu'au Canada hors Québec. Au Québec, 93 % des adultes qui ont appris l'anglais dans l'enfance parlaient l'anglais le plus souvent à la maison à l'âge de 15 ans, seul ou en combinaison avec une autre langue. Cette proportion était pratiquement au même niveau à l'âge adulte, tous âges confondus (89 %), au moment de l'enquête. Ce taux de rétention linguistique était légèrement plus élevé que celui observé en 2006 (86 %).

Au Canada hors Québec, 82 % des adultes qui ont appris le français dans l'enfance parlaient français le plus souvent à la maison à l'âge de 15 ans, seul ou en combinaison avec une autre langue. Au moment de l'enquête, 56 % des mêmes adultes parlaient le français le plus souvent à la maison. Un pourcentage similaire avait été observé en 2006.

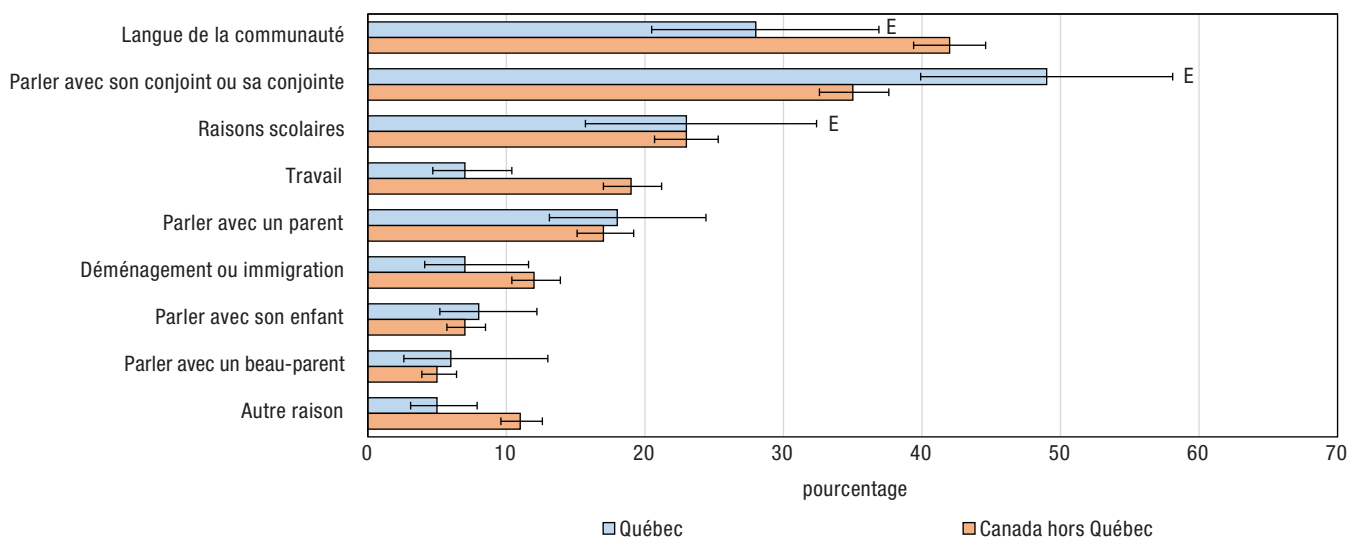
Ces résultats signifient que 11 % des adultes au Québec qui ont appris l'anglais dans l'enfance et 44 % des adultes au Canada hors Québec qui ont appris le français dans l'enfance ne parlaient plus cette langue le plus souvent à la maison au moment de l'enquête. La quasi-totalité de ceux-ci avaient adopté la langue majoritaire comme langue parlée le plus souvent à la maison. D'autres parlaient la langue majoritaire le plus souvent à la maison tout en y parlant aussi souvent la langue minoritaire.

Au Québec, au total, ce sont 13 % des adultes ayant appris l'anglais dans l'enfance qui parlaient le français le plus souvent à la maison, que ce soit seul ou en combinaison avec l'anglais. Parmi ces adultes, 45 %^E l'ont adopté comme langue parlée le plus souvent à la maison avant l'âge de 18 ans, et 25 %^E alors qu'ils avaient de 18 à 24 ans. Le graphique 2.1 indique que les principales raisons d'adopter le français comme langue parlée le plus souvent à la maison au Québec étaient de pouvoir parler avec son conjoint ou sa conjointe, parce que c'était la langue de la communauté ou pour des raisons scolaires.

17. Il s'agit ici de la langue apprise à la maison dans l'enfance avant de fréquenter l'école. Cette langue peut avoir été la seule langue apprise dans ce contexte, ou elle a pu être apprise en combinaison avec d'autres langues.

Graphique 2.1

Raisons de la substitution linguistique, population adulte qui ont appris la langue officielle minoritaire dans l'enfance et qui parlaient la langue majoritaire le plus souvent à la maison, Québec et Canada hors Québec, 2022



^E à utiliser avec prudence

Note : Parmi les adultes ayant appris la langue officielle minoritaire à la maison dans l'enfance avant de commencer l'école (seule ou avec une autre langue) et qui parlaient la langue majoritaire le plus souvent à la maison en 2022 (toutes les mentions).

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

Au Canada hors Québec, 51 % des adultes qui ont appris le français dans l'enfance parlaient l'anglais le plus souvent à la maison, seul ou en combinaison avec le français, au moment de l'enquête, ce qui signifie que la moitié des adultes qui avaient appris le français dans l'enfance avaient adopté l'anglais ou du moins l'avaient maintenu dans le cas des personnes issues d'un foyer bilingue ou multilingue. La proportion d'adultes de langue française dans cette situation était plus faible au Nouveau-Brunswick (17 %), alors qu'elle était plus élevée en Ontario (57 %) et dans les provinces de l'Ouest canadien (71 %).

Environ la moitié (54 %^E) des adultes qui ont appris le français dans l'enfance au Canada hors Québec qui étaient dans cette situation ont commencé à parler l'anglais le plus souvent à la maison avant l'âge de 18 ans, alors qu'environ le quart (26 %) ont adopté l'anglais alors qu'ils avaient de 18 à 24 ans. L'adoption de l'anglais s'est produite à un jeune âge même chez les adultes plus âgés. Par exemple, 79 % des adultes âgés de 65 ans et plus qui ont appris le français dans l'enfance et qui parlaient l'anglais le plus souvent à la maison au moment de l'enquête ont adopté cette langue avant l'âge de 25 ans. Les principales raisons pour expliquer l'adoption de l'anglais comme langue parlée le plus souvent à la maison étaient qu'il s'agit de la langue de la communauté (42 %), pour pouvoir parler avec son conjoint ou sa conjointe (35 %) ou pour des raisons scolaires (23 %).

2.2 Insécurité linguistique

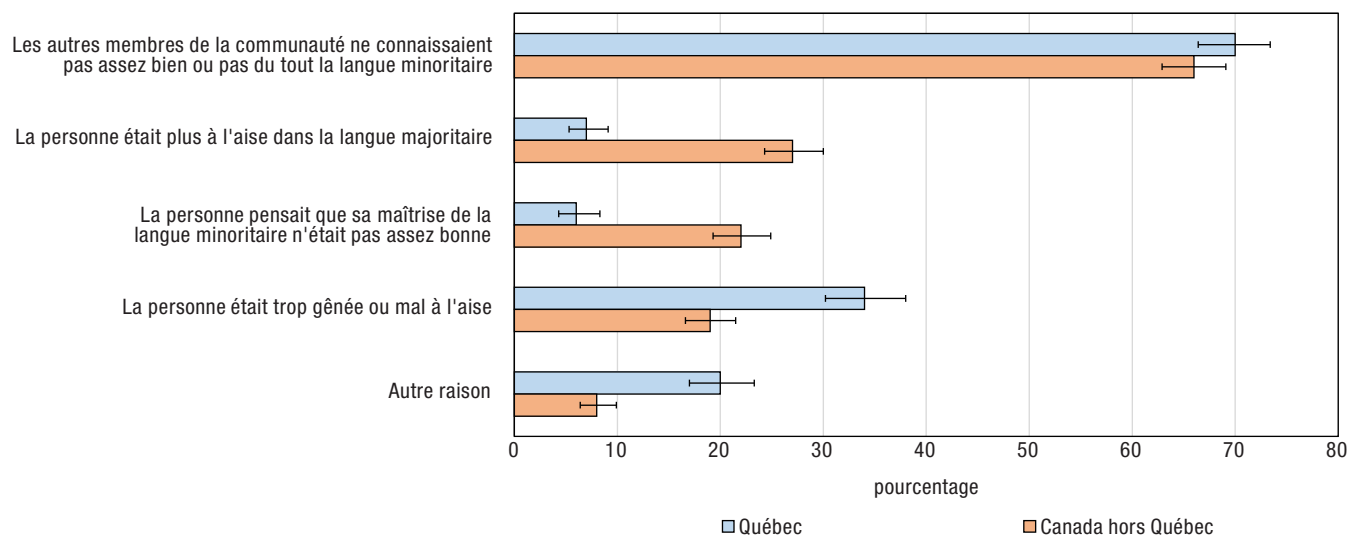
Au Canada, environ le quart (27 %) des adultes en situation minoritaire avaient vécu une situation d'insécurité linguistique au cours des cinq dernières années, c'est-à-dire qu'ils ont vécu une situation où ils ont hésité à utiliser la langue officielle minoritaire. Cette proportion était légèrement plus élevée au Québec (31 %) qu'au Canada hors Québec (24 %).

Au Canada hors Québec, la proportion d'adultes de langue française qui avaient vécu une situation d'insécurité linguistique était plus faible au Nouveau-Brunswick (20 %) et plus élevée dans les autres provinces de l'Atlantique (29 %), dans les provinces de l'Ouest canadien (27 %) et dans les capitales territoriales (40 %).

Le graphique 2.2 présente plusieurs raisons qui pourraient amener une personne en situation minoritaire à hésiter à s'exprimer dans la langue officielle minoritaire. La raison la plus fréquente concernant les situations d'insécurité linguistique était que les autres membres de la communauté ne connaissaient pas assez bien ou pas du tout la langue officielle minoritaire, autant au Québec (70 %) qu'au Canada hors Québec (66 %).

Graphique 2.2

Raisons de l'insécurité linguistique parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes qui ont hésité à utiliser la langue minoritaire au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

La proportion d'adultes de langue officielle minoritaire ayant vécu une situation d'insécurité linguistique parce qu'ils étaient trop gênés ou mal à l'aise de s'exprimer dans la langue officielle minoritaire était plus élevée au Québec (34 %) qu'au Canada hors Québec (19 %). À l'inverse, la proportion d'adultes dont l'expérience d'insécurité linguistique était liée au fait d'être plus à l'aise dans la langue officielle majoritaire ou de ne pas avoir une assez bonne maîtrise de la langue officielle minoritaire était plus élevée au Canada hors Québec (27 % et 22 %) qu'au Québec (7 % et 6 %). Une proportion plus élevée de jeunes adultes de langue française âgés de 18 à 24 ans avaient donné l'une de ces deux raisons (37 % et 35 %) pour expliquer leur hésitation à utiliser le français au Canada hors Québec.

2.3 Perception de discrimination pour des raisons linguistiques

Au Canada, 1 adulte de langue officielle en situation minoritaire sur 4 (25 %) considérait avoir subi de la discrimination ou reçu un traitement injuste en raison de son utilisation de la langue officielle minoritaire au cours des cinq années précédant l'enquête. Cette proportion était plus élevée au Québec (36 %) qu'au Canada hors Québec (13 %).

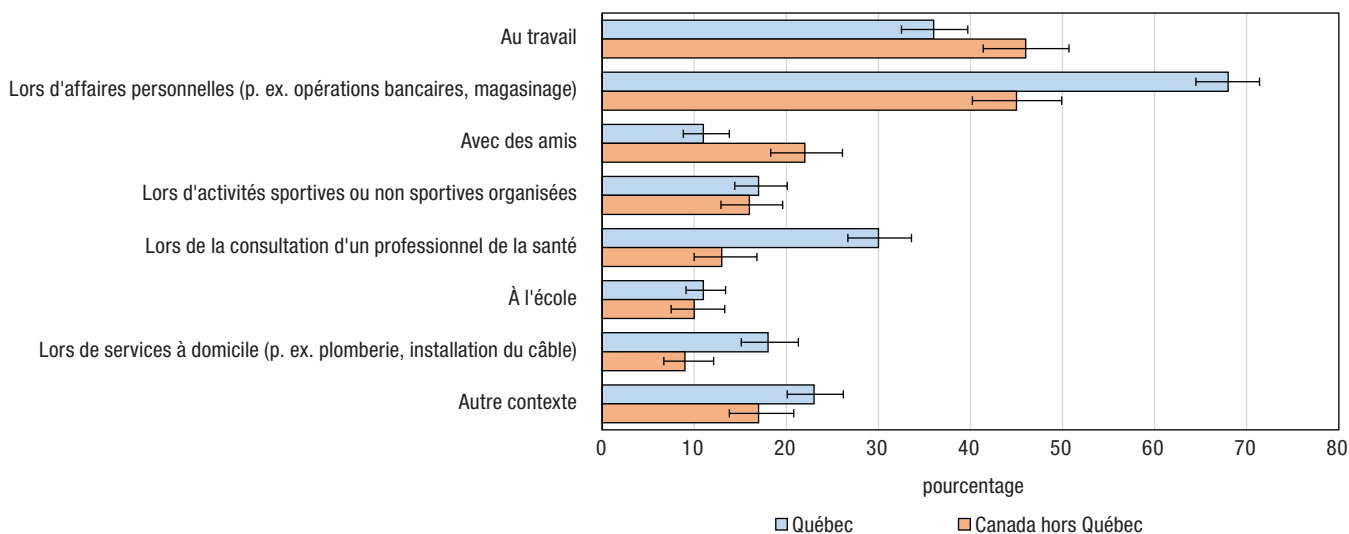
Les expériences perçues comme de la discrimination linguistique ont pu survenir dans une variété de contextes. Parmi les adultes de langue anglaise au Québec, plus de la moitié (57 %) auraient subi une telle expérience dans plus d'un contexte. Le graphique 2.3 indique que les contextes les plus fréquents étaient les affaires personnelles, comme les opérations bancaires ou le magasinage (68 %), suivies du travail (36 %) et de la consultation d'un professionnel de la santé (30 %).

Au Canada hors Québec, moins de la moitié (46 %) des adultes de langue française qui jugeaient avoir subi de la discrimination ou reçu un traitement injuste en raison de leur langue ont vécu de telles expériences dans plus d'un contexte. Les contextes les plus fréquents étaient le travail (46 %), les affaires personnelles (45 %) et avec des amis (22 %).

La discrimination ou le traitement injuste pour des raisons linguistiques pouvait aussi arriver aux enfants en situation minoritaire. La proportion de parents dont l'enfant avait vécu de telles expériences était plus élevée au Québec (12 %) qu'au Canada hors Québec (3 %).

Au Québec, les enfants en situation minoritaire qui avaient subi une expérience de discrimination linguistique avaient principalement vécu une telle situation à l'école (50 %) ou lors de la participation à des activités organisées (37 %). Au Canada hors Québec, les principaux contextes dans lesquels les enfants en situation minoritaire avaient vécu une expérience de discrimination linguistique étaient à l'école (58 %^E), avec des amis (36 %^E) et lors de la participation à des activités organisées (36 %^E).

Graphique 2.3
Perception de discrimination pour des raisons linguistiques selon le contexte parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes déclarant avoir subi de la discrimination ou un traitement injuste en raison de la langue au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

3 Arts, culture et médias, sentiment d'appartenance et vitalité, participation et migration

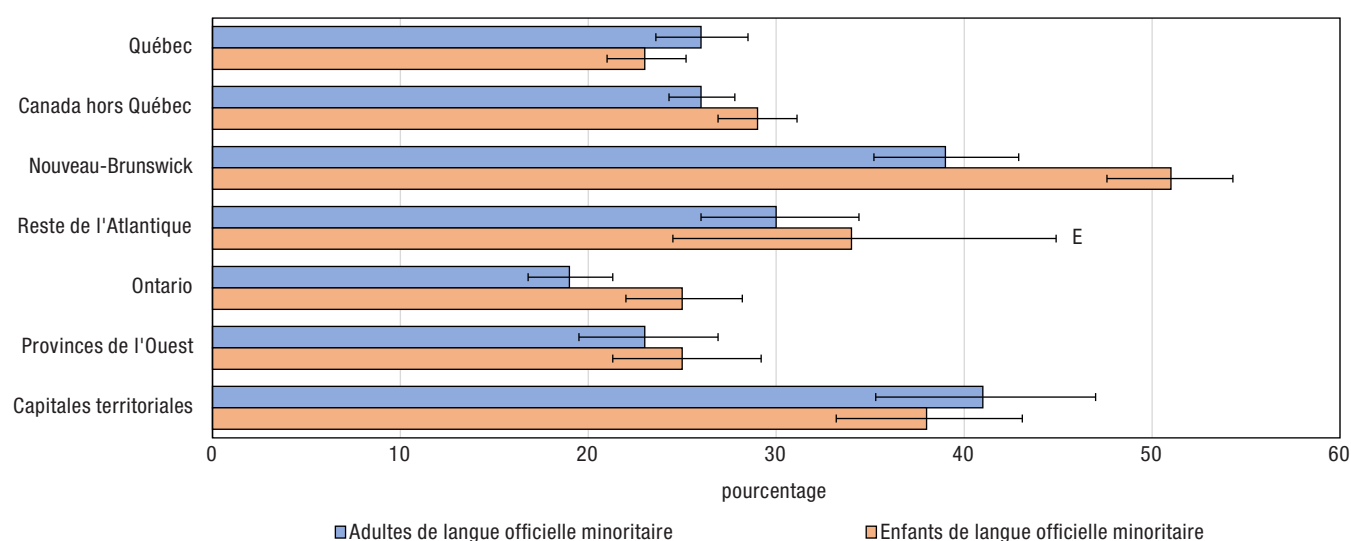
L'enquête comprenait aussi plusieurs questions sur divers aspects de la relation des adultes ou des enfants avec la communauté linguistique en situation minoritaire. Ces questions ont par exemple abordé l'assistance à des spectacles et événements artistiques présentés dans la langue officielle minoritaire, les pratiques culturelles et médiatiques, le sentiment d'appartenance aux groupes de langue officielle, la perception de la vitalité locale de la langue minoritaire, la participation aux activités de la communauté linguistique locale, ou encore les intentions de départ au sein de la population en situation minoritaire.

3.1 Spectacles et événements artistiques

Au Québec, environ le quart des adultes (26 %) et des enfants (23 %) de langue anglaise ont assisté à un spectacle ou un événement artistique présenté en anglais au moins une fois au cours des 12 mois précédant l'enquête¹⁸ (graphique 3.1). Au total, 34 % des adultes ont assisté à des spectacles ou des événements artistiques qui étaient toujours ou souvent offerts en anglais dans leur communauté (37 % parmi ceux vivant dans la région de Montréal et 21 % parmi ceux vivant dans le reste du Québec).

Graphique 3.1

Assistance à des spectacles ou des événements artistiques présentés dans la langue officielle minoritaire au moins une fois au cours des 12 derniers mois, Québec et Canada hors Québec selon certaines provinces et régions, 2022



^E à utiliser avec prudence

Note : Parmi les adultes ou les enfants qui vivaient dans une communauté où des spectacles ou événements artistiques étaient présentés dans la langue officielle minoritaire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire, 2022.

Au Canada hors Québec, une proportion similaire des adultes (26 %) et des enfants (29 %) de langue française ont assisté à des spectacles ou des événements artistiques présentés en français au moins une fois au cours de la dernière année. Ces proportions étaient plus élevées au Nouveau-Brunswick (39 % chez les adultes et 51 % chez les enfants) et dans les capitales territoriales (41 % et 38 %), tandis qu'elles étaient plus faibles en Ontario (19 % et 25 %) et dans les provinces de l'Ouest (23 % et 25 %).

L'offre culturelle de spectacles et d'événements artistiques en français variait selon la région. Au total, 66 % des adultes au Nouveau-Brunswick ont assisté à des événements qui étaient toujours ou souvent présentés en français dans leur communauté, comparativement à 32 % dans les autres provinces de l'Atlantique, 28 % dans les capitales des territoires, 26 % en Ontario et 10 % dans les provinces de l'Ouest.

18. Parmi les personnes qui ont indiqué que des spectacles ou événements artistiques étaient présentés dans la langue officielle minoritaire dans leur communauté.

Tant au Québec qu'au Canada hors Québec, la participation des adultes à au moins un spectacle ou un événement artistique présenté dans la langue minoritaire au cours des 12 mois précédant l'enquête était moins élevée en 2022 (26 %) qu'en 2006 (38 % au Québec et 32 % au Canada hors Québec). Il convient de noter que la période de 12 mois précédant l'enquête de 2022 a été marquée par la pandémie de COVID-19 et les restrictions relatives aux rassemblements que celle-ci a entraînées. Ainsi, 47 % des adultes ont diminué leur participation à des spectacles ou des événements artistiques en raison de la pandémie de COVID-19, sans égard à la langue. Toutefois, parmi les adultes dont la participation à des spectacles ou des événements artistiques n'avait pas changé pendant la pandémie de COVID-19, les taux de participation aux événements dans la langue officielle minoritaire n'étaient pas différents de ceux observés en 2006 (37 % au Québec et 33 % au Canada hors Québec).

3.2 Médias et pratiques culturelles individuelles

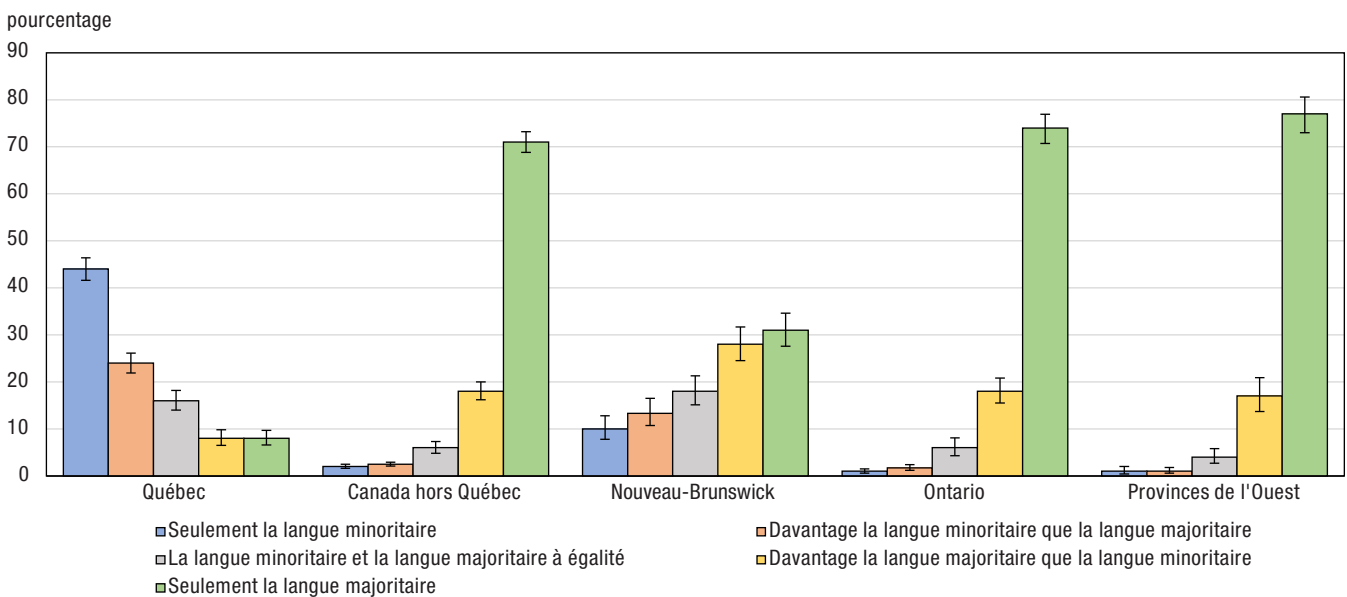
Au Québec, les résultats de l'enquête montrent que l'anglais était plus présent en 2022 qu'en 2006 dans les pratiques médiatiques et culturelles individuelles des adultes de langue anglaise et, dans une moindre mesure, chez leurs enfants. Au Canada hors Québec, le français demeurait moins utilisé que l'anglais chez les personnes de langue française, surtout chez les enfants, bien que l'utilisation du français ait progressé au sein de cette population depuis 2006 en ce qui concerne l'utilisation de certains médias.

Au Québec, la grande majorité des adultes de langue anglaise utilisaient principalement l'anglais¹⁹ sur Internet (88 %) et les médias sociaux (85 %), pour regarder la télévision (85 %), pour écouter la radio ou des balados (83 %), ou encore pour lire des livres (85 %) ou des journaux (77 %). Une faible proportion de personnes (5 % ou moins) n'utilisaient pas l'anglais dans le cadre de ces activités.

Parmi les adultes de langue anglaise au Québec, on constate une progression par rapport à 2006 dans l'utilisation principale de l'anglais pour la lecture des journaux (passant de 63 % en 2006 à 77 % en 2022), l'écoute de la radio (de 73 % à 83 %), l'écoute de la télévision (de 79 % à 85 %), la lecture de livres (de 78 % à 85 %) et l'utilisation d'Internet (de 83 % à 88 %). L'utilisation unique de l'anglais (sans utilisation du français) a enregistré la plus grande augmentation.

Ces proportions étaient moins élevées chez les enfants (graphiques 3.2.1 et 3.2.2). Environ les deux tiers des enfants en situation minoritaire au Québec utilisaient principalement l'anglais sur Internet (70 %), sur les médias sociaux (68 %) et pour regarder la télévision (69 %), et la moitié pour lire des livres (50 %).

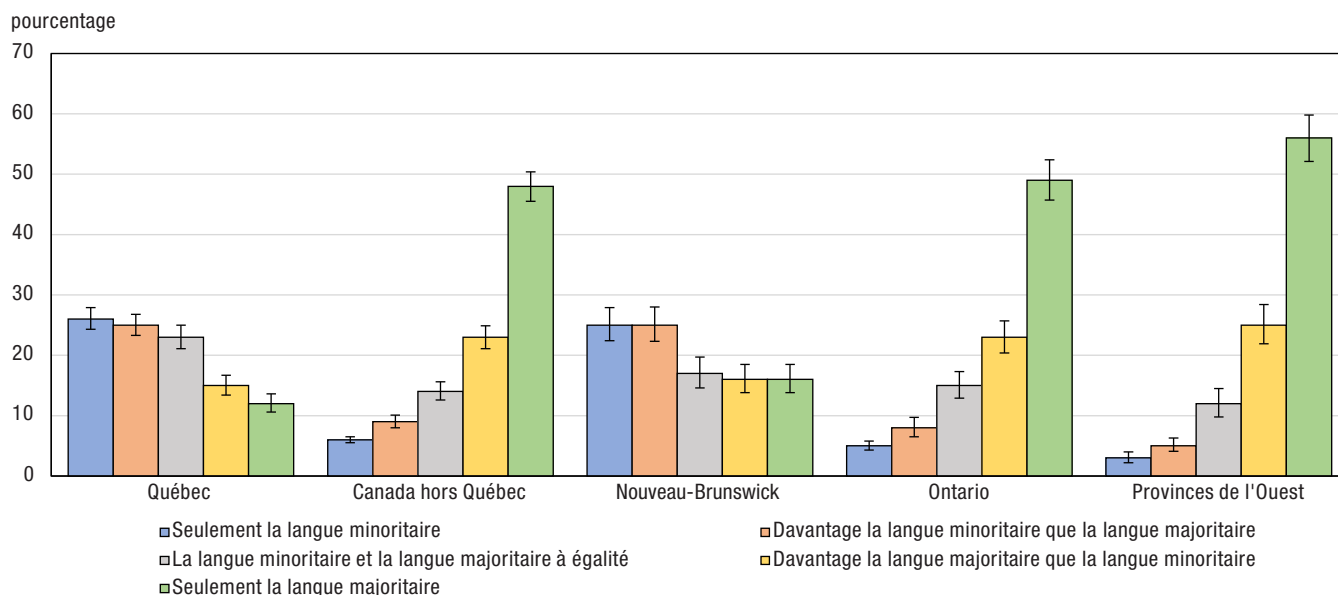
Graphique 3.2.1
Langues utilisées sur les médias sociaux, parmi les enfants en situation minoritaire, Québec et Canada hors Québec selon certaines provinces et régions, 2022



Note : Exclut les enfants qui n'utilisaient ni le français, ni l'anglais.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

19. C'est-à-dire qu'ils utilisaient seulement l'anglais ou davantage l'anglais que le français.

Graphique 3.2.2
Langues utilisées pour lire des livres, parmi les enfants en situation minoritaire, Québec et Canada hors Québec selon certaines provinces et régions, 2022



Note : Exclut les enfants qui n'utilisaient ni le français, ni l'anglais.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Canada hors Québec, environ 1 adulte de langue française sur 6 utilisait davantage le français que l'anglais dans le cadre de pratiques médiatiques et culturelles individuelles. Toutefois, au moins 6 personnes sur 10 utilisaient le français, seul ou en combinaison avec l'anglais, dans le cadre de ces activités. Ainsi, 60 % utilisaient le français pour naviguer sur Internet (12 % de façon principale), 60 % sur les médias sociaux (13 % de façon principale), 67 % pour regarder la télévision (14 % de façon principale), 62 % pour écouter la radio ou des balados (16 % de façon principale), 61 % pour lire des livres (19 % de façon principale) et 60 % pour lire des journaux (18 % de façon principale).

De 2006 à 2022, une hausse a été observée dans la proportion d'adultes de langue française qui utilisaient le français, seul ou en combinaison avec l'anglais, pour lire des journaux (passant de 44 % en 2006 à 60 % en 2022) et pour écouter la radio (de 54 % à 62 %). L'utilisation du français n'a pas changé de façon significative pour les autres pratiques individuelles liées aux médias et à la culture abordées dans le cadre de l'enquête de 2006, soit lire des livres, regarder la télévision et utiliser Internet.

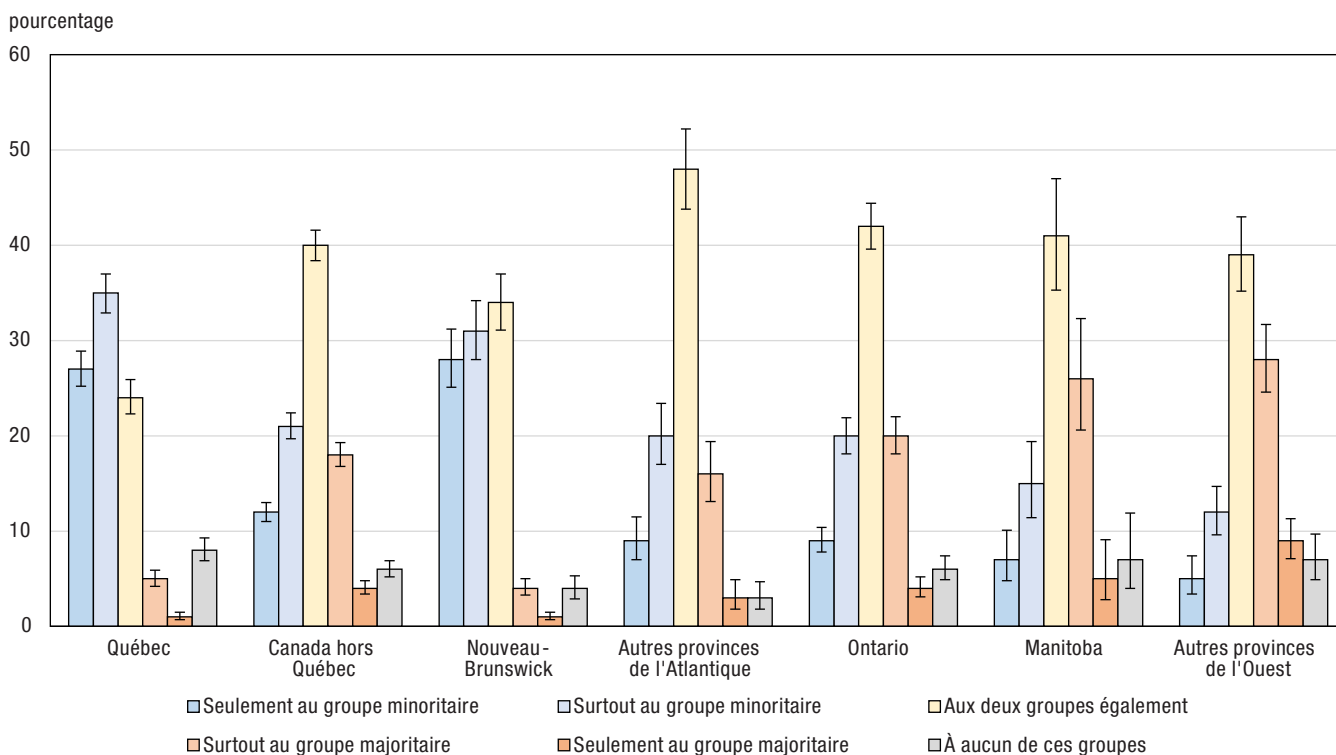
Parmi les enfants en situation minoritaire au Canada hors Québec, 29 % utilisaient le français, seul ou en combinaison avec l'anglais, sur les médias sociaux (4 % de façon principale), 37 % sur Internet (5 % de façon principale), 44 % pour regarder la télévision (6 % de façon principale), et 51 % pour lire des livres (14 % de façon principale).

Tout comme l'assistance à des spectacles ou des événements artistiques (voir la section 3.1), l'utilisation des langues dans les activités médiatiques et culturelles individuelles avait tendance à varier selon la région. En particulier, parmi les enfants de langue française, l'utilisation du français était plus courante au Nouveau-Brunswick que dans le reste du Canada hors Québec, que ce soit dans l'utilisation des médias sociaux (69 % utilisaient le français seul ou avec l'anglais et 23 % de façon principale) ou pour lire des livres (84 % et 50 %).

3.3 Sentiment d'appartenance aux groupes de langue officielle et vitalité perçue de la langue officielle minoritaire

Au Québec, environ 6 adultes de langue anglaise sur 10 (62 %) s'identifiaient principalement au groupe d'expression anglaise ou anglophone, c'est-à-dire qu'ils s'identifiaient uniquement ou surtout à ce groupe (graphique 3.3). Environ le quart des adultes de langue anglaise (24 %) s'identifiaient aux deux groupes de langue officielle (c'est-à-dire anglophone et francophone) de façon égale, et 6 % s'identifiaient principalement au groupe francophone. Le reste (8 %) des adultes de langue anglaise ne s'identifiaient à aucun des deux groupes de langue officielle.

Graphique 3.3
Identification aux groupes de langue officielle parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec selon une sélection de provinces et régions, 2022



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

De 2006 à 2022, une hausse a été observée quant à la proportion des adultes de langue anglaise qui s'identifiaient principalement au groupe d'expression anglaise ou anglophone (passant de 52 % à 62 % au cours de cette période) et qui ne s'identifiaient à aucun des deux groupes de langue officielle (de 2 % à 8 %). À l'inverse, une baisse marquée a été observée dans la proportion des adultes qui s'identifiaient aux deux groupes également (passant de 39 % à 24 %).

Au Canada hors Québec, le tiers (33 %) des adultes de langue française s'identifiaient principalement au groupe d'expression française ou francophone. Au total, 4 adultes de langue française sur 10 (40 %) s'identifiaient aux deux groupes également, et environ 2 adultes sur 10 (22 %) s'identifiaient principalement au groupe d'expression anglaise ou anglophone. Enfin, 6 % des adultes ne s'identifiaient à aucun des deux groupes de langue officielle.

La proportion des adultes de langue française qui s'identifiaient de façon égale aux deux groupes de langue officielle a enregistré une baisse (passant de 49 % en 2006 à 40 % en 2022). C'était aussi le cas, bien que dans une moindre mesure, de ceux qui s'identifiaient au groupe d'expression française ou francophone (de 35 % à 33 %), tandis que des hausses ont été observées chez ceux qui s'identifiaient principalement au groupe d'expression anglaise ou anglophone (de 15 % à 22 %) ou qui ne s'identifiaient à aucun des deux groupes de langue officielle (de 1 % à 6 %).

En 2022, la proportion d'adultes de langue française au Canada hors Québec qui s'identifiaient principalement au groupe francophone était plus élevée au Nouveau-Brunswick (59 %) et moins élevée dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan (17 %), où plus du tiers (37 %) s'identifiaient principalement au groupe anglophone ou d'expression anglaise.

En plus du sentiment d'appartenance aux groupes de langue officielle, la présence locale de la langue officielle minoritaire peut fournir une indication de la vitalité perçue de cette langue. Au Québec, environ 1 adulte de langue anglaise sur 5 (18 %) estimait que la présence de la langue anglaise dans sa municipalité a augmenté au cours des 10 années précédant l'enquête, alors que 2 adultes sur 5 estimaient que la présence de la langue officielle minoritaire est restée la même (41 %) ou a diminué (41 %)²⁰. La proportion de personnes qui jugeaient que la présence de l'anglais dans leur collectivité avait diminué au cours de la décennie précédant l'enquête était légèrement plus élevée en 2022 qu'en 2006 (37 %).

Au Canada hors Québec, environ 1 adulte de langue française sur 6 (16 %) jugeait que la présence de la langue française dans sa municipalité avait augmenté au cours des 10 années précédant l'enquête, plus de la moitié des adultes (56 %) jugeaient que la présence de la langue officielle minoritaire est restée la même et plus du quart (28 %) estimaient qu'elle avait diminué. La proportion de personnes qui jugeaient que la présence du français avait diminué au cours de la décennie précédant l'enquête était plus élevée qu'en 2006 (20 %).

Tant au Québec qu'au Canada hors Québec, les adultes de langue officielle minoritaire étaient généralement d'avis que, dans leur municipalité, la présence de la langue officielle minoritaire évoluera au cours des 10 prochaines années de la même façon qu'elle l'a fait dans les 10 dernières années.

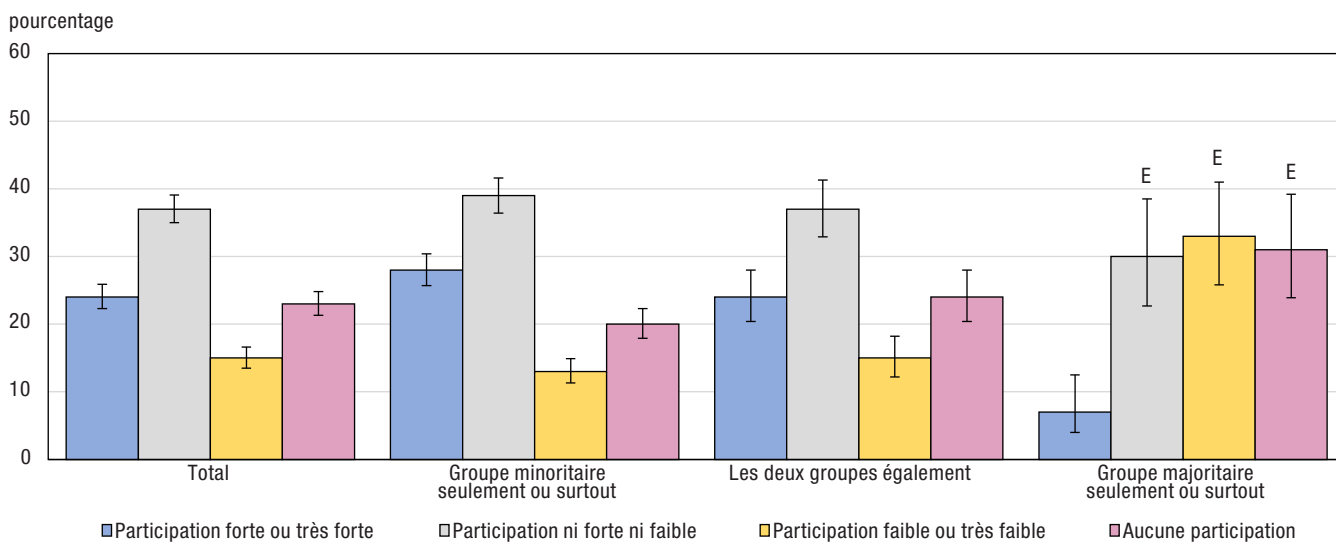
3.4 Participation communautaire

Au Québec, environ le quart (24 %) des adultes de langue anglaise participaient fortement ou très fortement aux activités de la communauté locale de langue anglaise. Au total, 77 % d'entre eux participaient à des activités de leur communauté linguistique dans une certaine mesure.

Cette participation à des activités communautaires variait selon le groupe de langue officielle auquel les personnes s'identifiaient le plus (voir le graphique 3.4.1 et la section 3.3). Ainsi, 7 % des personnes qui s'identifiaient principalement au groupe majoritaire d'expression française au Québec participaient fortement ou très fortement à des activités de la communauté locale de langue anglaise, comparativement à 24 % des personnes qui s'identifiaient aux deux groupes de façon égale et à 28 % des personnes qui s'identifiaient principalement au groupe d'expression anglaise.

20. Parmi les adultes qui résidaient depuis au moins 10 années dans leur municipalité de résidence au moment de l'enquête.

Graphique 3.4.1
Participation aux activités de la communauté locale de langue officielle minoritaire parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, selon le groupe de langue officielle auquel ils s'identifient, Québec, 2022

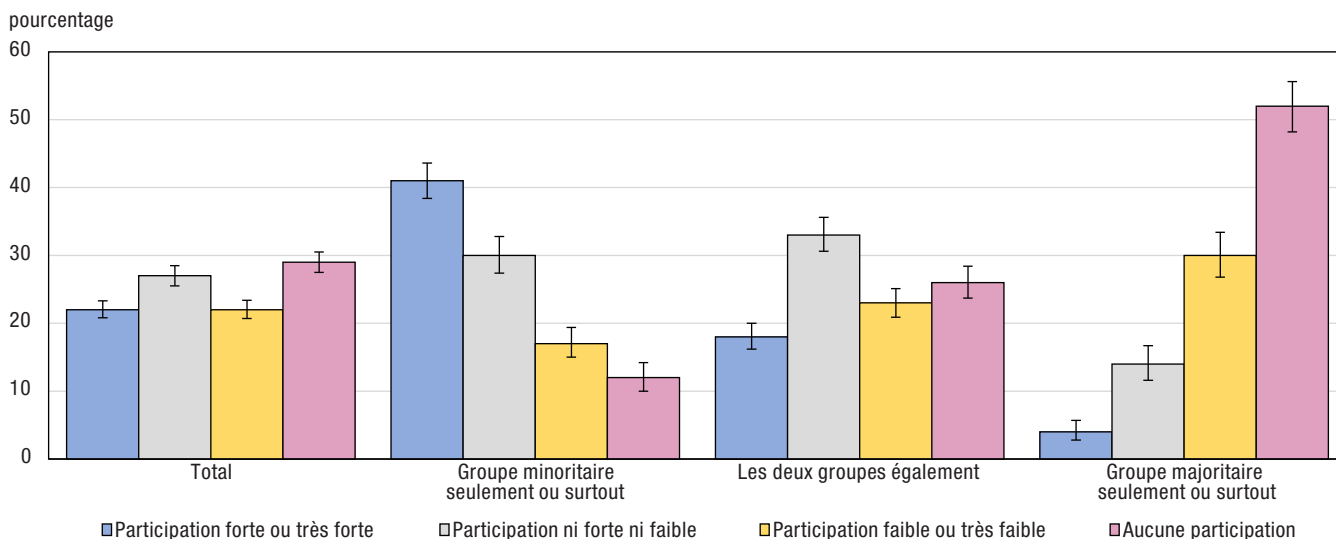


^E à utiliser avec prudence

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Canada hors Québec, 22 % des adultes de langue française participaient fortement ou très fortement aux activités de la communauté locale de langue française, et 71 % participaient à des activités de leur communauté linguistique dans une certaine mesure (graphique 3.4.2). La proportion de personnes de langue française ayant une participation forte ou très forte aux activités de leur communauté locale de langue française était la plus élevée au Nouveau-Brunswick (42 %) et la plus faible dans les provinces de l'Ouest (13 %).

Graphique 3.4.2
Participation aux activités de la communauté locale de langue officielle minoritaire parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, selon le groupe de langue officielle auquel ils s'identifient principalement, Canada hors Québec, 2022



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Les personnes qui s'identifiaient principalement au groupe d'expression française étaient plus susceptibles (41 %) de participer fortement ou très fortement aux activités de la communauté de langue française que les personnes s'identifiant aux deux groupes également (18 %) et que celles s'identifiant principalement au groupe d'expression anglaise (4 %). Parmi les personnes qui s'identifiaient principalement au groupe de langue anglaise, environ la moitié (52 %) ne participaient jamais à des activités de la communauté locale de langue française.

3.5 Migrations depuis la naissance et intentions de départ

Parmi les personnes en situation minoritaire au Canada, 19 % étaient nées dans une autre province ou un territoire différent de celui où elles habitaient (11 % parmi les personnes de langue anglaise au Québec et 28 % parmi les personnes de langue française au Canada hors Québec). Par ailleurs, 31 % étaient nées à l'extérieur du Canada (45 % et 16 %).

Au Canada, 11 % des adultes en situation minoritaire pensaient quitter leur province ou leur territoire de résidence pour vivre dans une autre province, un autre territoire ou un autre pays au cours des cinq prochaines années.

Cette proportion s'est chiffrée à 14 % chez les personnes de langue anglaise qui habitaient au Québec (11 % comptant déménager dans une autre province ou un autre territoire et 3 %^E dans un autre pays) et à 8 % parmi la population de langue française au Canada hors Québec (7 % comptant déménager dans une autre province ou un autre territoire et 2 %^E dans un autre pays).

Dans l'ensemble, la proportion des adultes de langue anglaise au Québec qui comptaient quitter leur province était légèrement plus élevée en 2022 (14 %) qu'en 2006 (11 %), alors qu'elle est demeurée inchangée parmi les adultes de langue française au Canada hors Québec.

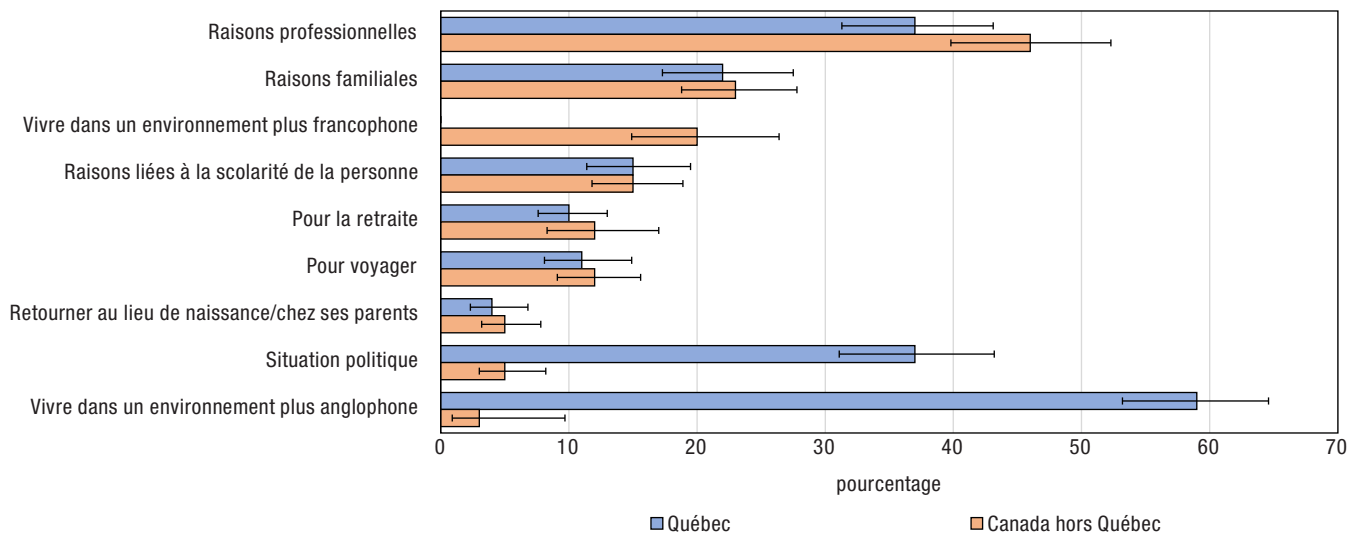
En règle générale, plus les personnes sont jeunes, plus elles sont susceptibles de songer à quitter leur province ou leur territoire de résidence. Par exemple, 28 % des jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans de langue anglaise au Québec et 23 % de ceux de langue française au Canada hors Québec comptaient quitter leur province ou leur territoire au cours des cinq prochaines années, comparativement à 6 % et 2 % chez les personnes âgées de 65 ans et plus.

Parmi les personnes de langue française au Canada hors Québec, celles qui sont nées dans la province ou le territoire où elles résidaient au moment de l'enquête étaient moins susceptibles (5 %) d'avoir l'intention de déménager au cours des cinq prochaines années que celles qui sont nées dans une province ou un territoire différent (11 %) ou à l'extérieur du Canada (15 %). Les données de l'enquête n'ont pas permis de constater de telles différences selon le lieu de naissance chez les personnes de langue anglaise au Québec.

Parmi ces personnes en situation minoritaire qui songeaient à quitter leur province ou leur territoire au cours des cinq prochaines années, diverses raisons pouvaient expliquer leurs intentions de départ (graphique 3.5).

Graphique 3.5

Raisons de penser quitter la province ou le territoire de résidence au cours des cinq prochaines années parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes qui pensaient quitter leur province ou leur territoire de résidence au cours des cinq prochaines années.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Parmi les personnes de langue anglaise qui pensaient quitter le Québec au cours des cinq prochaines années, la raison la plus courante était de vouloir vivre dans un environnement plus anglophone (59 %), suivie de la situation politique (37 %), des raisons professionnelles (36 %) et des raisons familiales (22 %). Parmi les personnes de langue française au Canada hors Québec ayant l'intention de quitter leur province ou leur territoire, les raisons principales étaient les raisons professionnelles (46 %), les raisons familiales (23 %) et la volonté de vivre dans un environnement plus francophone (20 %).

4 Utilisation des langues officielles au travail et dans l'espace public

Les données de l'enquête ont permis de recueillir des renseignements détaillés sur l'utilisation des langues minoritaires dans diverses situations. Par exemple, des renseignements ont été recueillis sur les contextes de l'utilisation des langues au travail, sur l'usage des langues lors d'interactions avec des voisins, dans les commerces, lors de discussions dans l'espace public ou encore lors de la pratique de loisirs et de sports.

4.1 Les langues officielles minoritaires au travail

Au Canada hors Québec, près de la moitié (48 %) des adultes de langue française qui occupaient un emploi utilisaient le français au travail sur une base régulière, dont plus du quart (27 %) l'utilisaient de façon principale²¹.

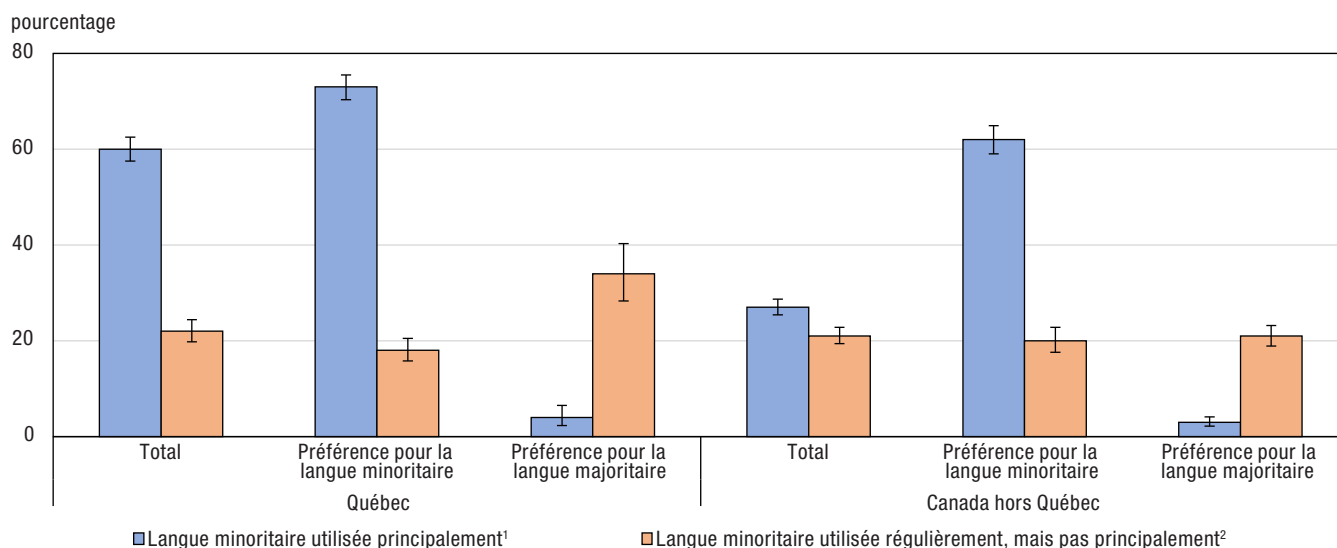
Au Québec, plus de 4 adultes de langue anglaise sur 5 (82 %) qui occupaient un emploi utilisaient l'anglais au travail sur une base régulière et 60 % l'utilisaient de façon principale.

Ces proportions étaient beaucoup plus élevées chez les adultes qui considéraient la langue officielle minoritaire comme leur langue de travail de préférence.

Parmi les personnes dont le français était la langue de travail de préférence au Canada hors Québec, 82 % l'utilisaient régulièrement au travail et 62 % l'utilisaient de façon principale (graphique 4.1). Ces pourcentages se sont chiffrés à 24 % et à 3 % chez les personnes dont la langue de travail de préférence était l'anglais.

Graphique 4.1

Utilisation de la langue officielle minoritaire au travail selon les préférences quant à la langue de travail, parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes de langue officielle minoritaire ayant occupé un emploi la semaine du 8 au 14 mai 2022 ou auparavant en 2020, 2021 ou 2022.

1. Utiliser « principalement » la langue minoritaire signifie utiliser seulement ou surtout cette langue au travail.

2. Utiliser « régulièrement mais pas principalement » signifie l'utiliser à égalité ou moins que la langue majoritaire.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Québec, parmi les personnes dont la langue de préférence était l'anglais, 91 % l'utilisaient régulièrement au travail et 73 % l'utilisaient de façon principale. Les proportions se sont établies à 38 % et à 4 % chez les travailleurs ayant le français comme langue de travail de préférence.

Tant au Québec qu'au Canada hors Québec, les personnes qui préféreraient utiliser la langue officielle minoritaire au travail, mais dont ce n'était pas la langue de travail principale, ne se sentaient pas à l'aise d'utiliser cette langue

21. C'est-à-dire qu'ils utilisent le plus souvent le français, excluant les cas où le français et l'anglais sont utilisés à égalité le plus souvent. Les personnes qui utilisent une langue de façon principale font partie de celles qui l'utilisent de façon régulière.

au travail pour diverses raisons. Par exemple, ce pouvait être parce que certains ou la plupart de leurs collègues ne comprenaient pas la langue officielle minoritaire (66 % au Québec et 72 % au Canada hors Québec) ou que la langue de travail commune était la langue officielle majoritaire (75 % au Québec et 61 % au Canada hors Québec).

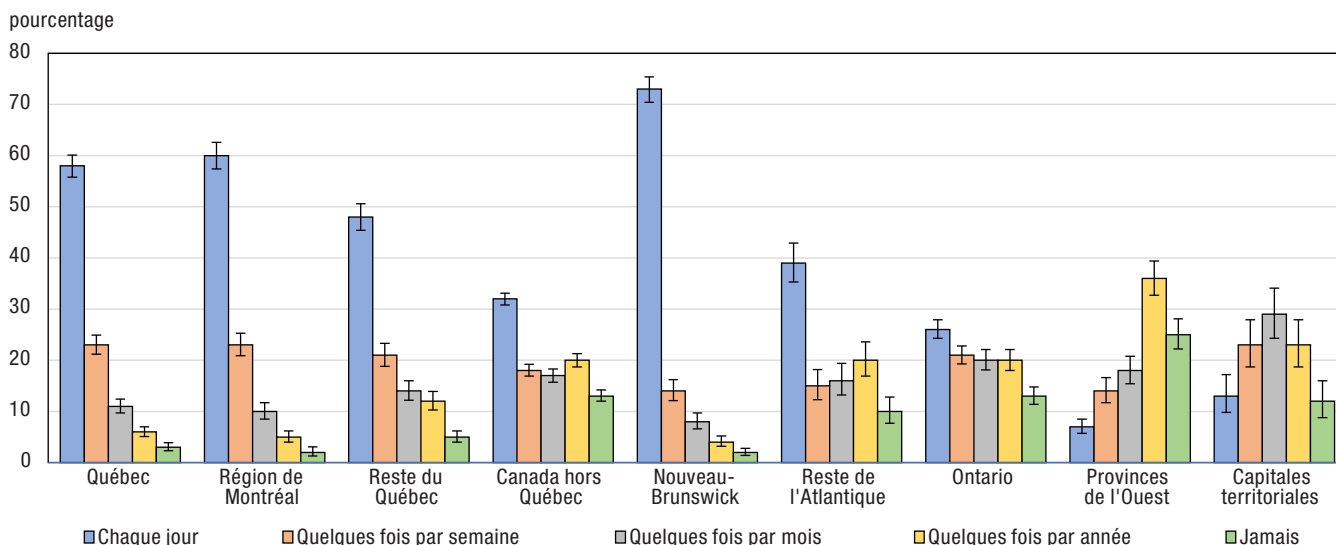
L'utilisation de la langue officielle minoritaire au travail variait relativement peu en fonction des situations de travail. Les adultes en situation minoritaire utilisaient la langue officielle minoritaire pour parler à leurs collègues au sujet du travail (83 % au Québec et 48 % au Canada hors Québec), bavarder avec eux pendant les pauses (83 % et 47 %), communiquer au téléphone ou en personne avec des personnes qui ne faisaient pas partie de leur entreprise ou organisation (85 % et 47 %), rédiger des documents ou des courriels (83 % et 41 %) ou encore participer à des réunions (81 % et 41 %)22. Les employés utilisaient un peu moins souvent la langue officielle minoritaire avec leur superviseur (79 % au Québec et 39 % au Canada hors Québec) que les superviseurs avec les employés qu'ils supervisaient (82 % et 43 %). En ce qui concerne l'utilisation de la langue officielle minoritaire comme langue principale, elle avait tendance à être un peu plus faible dans le cadre de communications avec des personnes qui ne faisaient pas partie de leur entreprise ou organisation (52 % au Québec et 17 % au Canada hors Québec).

Par ailleurs, 20 % des adultes de langue officielle minoritaire qui ont postulé pour un emploi ou ont cherché à obtenir une promotion au cours des deux années précédant l'enquête ont eu l'impression de ne pas avoir réussi à l'obtenir pour des raisons de nature linguistique. Ce pourcentage s'élevait à 28 % au Québec et à 9 % au Canada hors Québec. Dans l'ensemble du Canada, ce pourcentage était plus élevé parmi les adultes qui ne connaissaient pas suffisamment la langue officielle majoritaire pour soutenir une conversation (50 %5).

4.2 Langue utilisée dans l'espace public, à l'extérieur du travail

AAu Québec, 58 % des adultes de langue anglaise utilisaient quotidiennement l'anglais dans l'espace public à l'extérieur du travail, avec d'autres personnes que la famille ou les amis (graphique 4.2). Plus précisément, 80 % des adultes au Québec utilisaient l'anglais dans l'espace public quotidiennement ou quelques fois par semaine, alors que 9 % ne l'utilisaient jamais ou quelques fois par année.

Graphique 4.2
Fréquence de l'utilisation de la langue officielle minoritaire dans l'espace public parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Il s'agit de l'utilisation des langues dans l'espace public, à l'extérieur du travail ou de la maison, avec d'autres personnes que la famille ou les amis.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

22. Les pourcentages sont calculés en excluant les personnes pour lesquelles les situations de travail dont il est question ne s'appliquent pas.

L'utilisation de la langue officielle minoritaire dans l'espace public était un peu plus courante dans la région de Montréal que dans le reste du Québec. Dans la région de Montréal, 83 % des personnes de langue anglaise utilisaient l'anglais dans l'espace public sur une base quotidienne ou quelques fois par semaine, comparativement à 69 % dans le reste de la province. Parmi les adultes de langue anglaise vivant dans la région de Montréal, 7 %^E n'utilisaient jamais l'anglais dans l'espace public ou l'utilisaient quelques fois par année, comparativement à 17 % dans le reste de la province.

La majorité des adultes de langue anglaise au Québec utilisaient l'anglais, seul ou avec le français, lors d'interactions avec des voisins immédiats (83 %), de conversations avec des personnes croisées dans des lieux publics (91 %), de l'achat de produits, de l'obtention de services ou de soins en personne (85 %) ou des achats en ligne (97 %). Ils utilisaient également cette langue lors de conversations où l'on partage des connaissances poussées (92 %) ou pour participer à l'organisation d'une activité collective (90 %) ou à des réunions publiques (84 %).

Environ la moitié des adultes de langue anglaise au Québec faisaient un usage prédominant de l'anglais (c'est-à-dire plus fréquent que l'usage du français) dans le cadre de ces différents types d'interactions dans l'espace public. L'usage prédominant de l'anglais était le plus fréquent lors de conversations avec des voisins immédiats (55 %).

La proportion d'adultes de langue anglaise qui utilisaient principalement l'anglais dans le cadre d'interactions avec des voisins immédiats a augmenté au Québec, passant de 51 % en 2006 à 55 % en 2022. La proportion de ceux qui utilisaient principalement l'anglais dans des commerces a aussi augmenté, passant de 37 % en 2006 à 43 % en 2022.

Au Canada hors Québec, environ le tiers (32 %) des adultes de langue française utilisaient le français quotidiennement dans l'espace public à l'extérieur du travail, avec d'autres personnes que la famille ou les amis, alors qu'un autre tiers (33 %) ne l'utilisaient jamais ou quelques fois par année. La moitié (50 %) des adultes utilisaient le français dans l'espace public quotidiennement ou quelques fois par semaine. Cette proportion variait beaucoup selon la région. Elle était plus élevée au Nouveau-Brunswick (87 %) et en Ontario (48 %), et plus faible dans les provinces de l'Ouest (21 %) et les capitales des territoires (36 %).

Environ la moitié des adultes de langue française au Canada hors Québec utilisaient le français, seul ou avec l'anglais, lors d'interactions avec des voisins immédiats (50 %), de conversations avec des personnes croisées dans des lieux publics (60 %), de l'achat de produits, de l'obtention de services ou de soins en personne (52 %) ou des achats en ligne (47 %). Ils utilisaient également cette langue lors de conversations où l'on partage des connaissances poussées (54 %) ou pour participer à l'organisation d'une activité collective (52 %) ou à des réunions publiques (49 %).

Environ le quart (26 %) des adultes de langue française au Canada hors Québec utilisaient davantage le français que l'anglais lors d'interactions avec des voisins immédiats, et plus de 1 adulte sur 6 l'utilisait davantage lors de conversations avec des personnes croisées dans des lieux publics (18 %) ou lors de l'achat de produits ou de l'obtention de services ou de soins en personne (18 %).

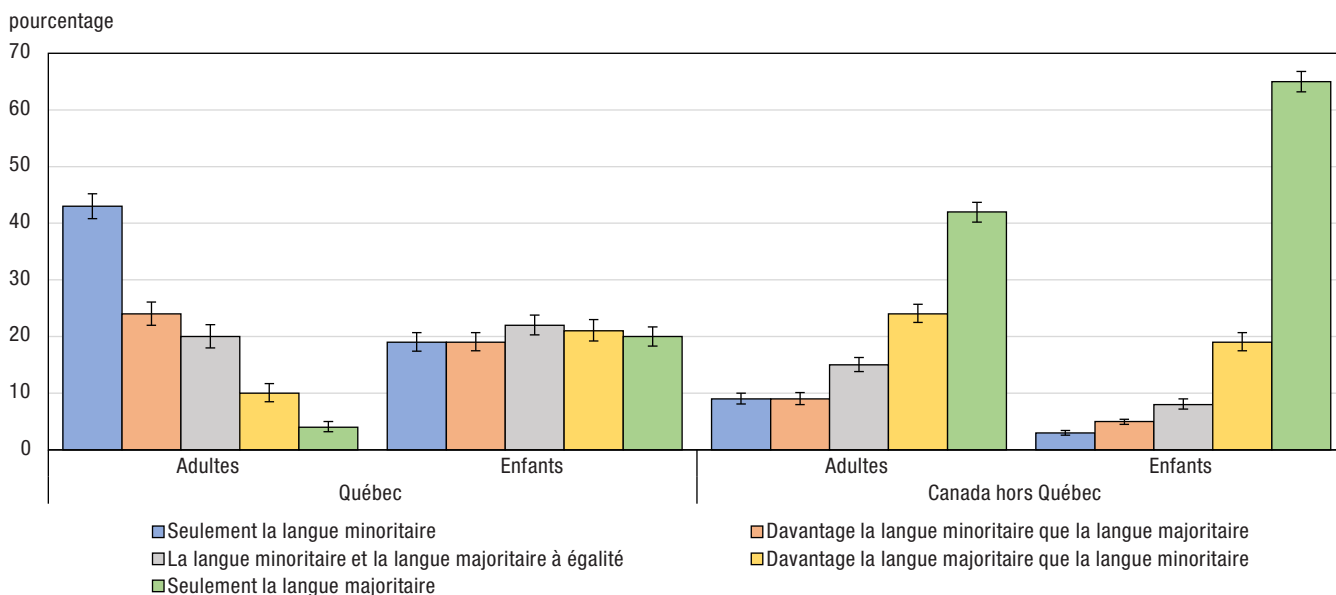
La proportion d'adultes de langue française au Canada hors Québec qui n'utilisaient jamais le français pour parler avec leurs voisins immédiats a augmenté, passant de 45 % en 2006 à 50 % en 2022. La proportion d'adultes qui utilisaient principalement le français dans les commerces semble avoir diminué, passant de 20 % en 2006 à 18 % en 2022²³.

4.3 Activités de loisirs et sports

Au Québec, 43 % des adultes de langue anglaise qui pratiquaient des activités de loisirs ou des sports organisés utilisaient uniquement l'anglais lors de ces activités (graphique 4.3). Au total, les deux tiers des personnes (66 %) utilisaient uniquement ou davantage l'anglais dans le cadre de ces activités, alors que 13 % utilisaient uniquement ou davantage le français.

23. Les comparaisons au fil du temps portant sur l'utilisation des langues officielles dans les commerces doivent être interprétées avec prudence, car les questions n'étaient pas identiques en 2006 et en 2022. Elles examinaient toutefois des concepts similaires.

Graphique 4.3
Langue utilisée lors de la pratique d'activités de loisirs ou de sports organisés, parmi la population des enfants et des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Exclut les adultes et les enfants qui n'utilisaient ni le français, ni l'anglais.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Comparativement aux adultes, les enfants en situation minoritaire au Québec étaient moins nombreux à utiliser uniquement ou davantage l'anglais (38 %) lors de la pratique d'activités de loisirs ou de sports organisés, et une proportion plus grande utilisaient uniquement ou davantage le français (40 %). Plus de la moitié des enfants (61 %) et des adultes (52 %) de langue anglaise utilisaient à la fois le français et l'anglais dans le cadre de ces d'activités au Québec.

Au Canada hors Québec, les adultes qui pratiquaient des activités de loisirs ou de sports organisés utilisaient uniquement ou davantage le français lors de ces activités dans 18 % des cas, alors que 66 % utilisaient uniquement ou davantage l'anglais.

Environ le tiers (32 %) des enfants en situation minoritaire au Canada hors Québec utilisaient à la fois le français et l'anglais lors de la pratique de ces activités, environ les deux tiers (65 %) utilisaient uniquement l'anglais, et 3 % utilisaient uniquement le français. Au total, 84 % des enfants utilisaient uniquement ou davantage l'anglais lors d'activités sportives ou de loisirs, alors que 8 % utilisaient uniquement ou davantage le français.

Tant au Québec qu'au Canada hors Québec, les adultes étaient plus susceptibles que les enfants d'utiliser la langue officielle minoritaire dans le cadre d'activités de loisirs ou de sports organisés.

5 Accès aux services dans la langue officielle minoritaire

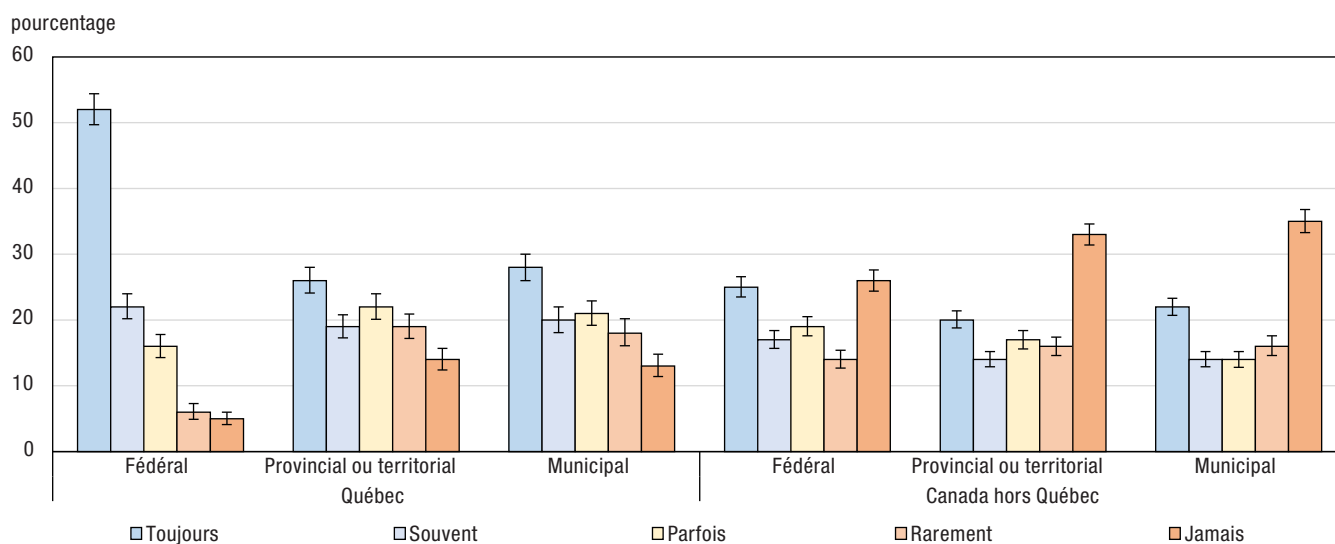
Un autre aspect important de la situation des populations de langue officielle en situation minoritaire est la disponibilité, l'utilisation des services dans la langue officielle minoritaire et l'accès à ces services, qu'il s'agisse de l'obtention de renseignements, de services gouvernementaux et de services et de soins de santé. Il peut aussi s'agir d'interactions avec des représentants du système de justice comme les corps policiers et de l'accès à de l'aide dans la langue officielle minoritaire pour faciliter l'intégration des nouveaux immigrants au sein de la communauté. Ces renseignements, qui ont été recueillis au moyen de cette enquête, peuvent s'avérer utiles aux divers intervenants pour la planification des services destinés au public dans la langue officielle minoritaire.

5.1 Services des administrations publiques fédérale, provinciales, territoriales et municipales

Au Québec, la quasi-totalité (96 %) des adultes de langue anglaise qui ont communiqué avec le gouvernement fédéral afin d'obtenir des services ou des renseignements au cours des deux années précédant l'enquête ont été en mesure d'utiliser l'anglais (graphique 5.1). Plus précisément, près des trois quarts (73 %) avaient toujours ou souvent pu utiliser l'anglais et moins du quart (22 %) ont rarement ou parfois obtenu un service dans cette langue.

Graphique 5.1

Fréquence d'utilisation de la langue officielle minoritaire auprès des administrations publiques selon l'ordre de gouvernement parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec, qui ont communiqué avec un employé d'un gouvernement pour obtenir un service ou une information.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Canada hors Québec, près des trois quarts (74 %) des adultes de langue française ayant communiqué avec le gouvernement fédéral pour obtenir des services ou des renseignements au cours des deux années précédant l'enquête ont été en mesure d'utiliser le français. Moins de la moitié (42 %) ont toujours ou souvent pu utiliser le français et environ le tiers (32 %) ont rarement ou parfois obtenu un service dans cette langue.

Dans l'ensemble, l'accès aux services dans la langue officielle minoritaire était moins élevé auprès des administrations provinciales, territoriales et municipales, bien qu'il reste plus élevé au Québec qu'au Canada hors Québec.

Au Québec, la grande majorité des adultes de langue anglaise ayant communiqué avec les administrations publiques provinciales ou municipales pour obtenir des services ou des renseignements ont pu être servis en anglais (86 % et 87 % respectivement) au cours des deux années précédant l'enquête. Environ la moitié ont toujours ou souvent pu recevoir un service en anglais de la part de la province (45 %) ou de leur municipalité (48 %), et l'autre moitié ont rarement ou parfois reçu un service dans cette langue (42 % au provincial et 39 % au municipal) ou ne l'ont jamais reçu (14 % et 13 %).

Au Québec, on constate une baisse de la proportion d'adultes de langue anglaise qui ont toujours ou souvent été en mesure d'utiliser l'anglais auprès du gouvernement fédéral au cours des deux années précédant l'enquête (passant de 78 % en 2006 à 73 % en 2022). L'accès aux services en anglais offerts par les gouvernements provincial et municipaux au Québec n'a pas changé de façon significative, à l'exception d'une légère diminution dans la proportion des adultes n'ayant jamais pu être servis en anglais par un employé de l'administration publique provinciale (passant de 17 % en 2006 à 14 % en 2022).

Au Canada hors Québec, les deux tiers des adultes de langue française qui ont communiqué avec les administrations publiques provinciales, territoriales ou municipales pour obtenir des services ou des renseignements ont pu être servis en français par un employé de l'administration publique provinciale ou territoriale (67 %) ou municipale (65 %) au cours des deux années précédant l'enquête. Le tiers des personnes ont toujours ou souvent pu recevoir un service en français de la part de leur province ou territoire (34 %) ou de leur municipalité (36 %), un autre tiers, parfois ou rarement (33 % au provincial ou territorial et 29 % au municipal), et le dernier tiers, jamais (33 % et 35 %).

Au Canada hors Québec, l'accès aux services en français offerts par les administrations publiques a diminué de 2006 à 2022 dans les trois ordres de gouvernement, notamment dans les administrations publiques fédérale et provinciales ou territoriales²⁴.

Ainsi, on a observé une diminution dans la proportion de personnes ayant toujours ou souvent pu être servies en français par des employés fédéraux au Canada hors Québec (passant de 60 % en 2006 à 42 % en 2022). Par conséquent, on a constaté une augmentation des proportions de personnes ayant parfois ou rarement reçu un service en français (passant de 26 % à 33 %) et n'ayant jamais obtenu un service en français (de 14 % à 24 %)²⁵.

De même, la proportion de personnes de langue française ayant toujours ou souvent pu être servies en français par des employés provinciaux ou territoriaux a diminué (passant de 49 % en 2006 à 34 % en 2022), alors que les proportions de celles ayant parfois ou rarement (de 27 % à 34 %) ou n'ayant jamais (de 24 % à 31 %) pu être servies en français ont augmenté. Les diminutions de la proportion des personnes ayant toujours ou souvent pu être servies en français ont été observées au Manitoba (passant de 38 % en 2006 à 19 % en 2022), en Ontario (de 46 % à 31 %), à Terre-Neuve-et-Labrador (de 19 % à 6 %) et au Nouveau-Brunswick (de 81 % à 71 %). Aucune province et aucun territoire n'a enregistré une augmentation significative de l'accès aux services en français fournis par cet ordre de gouvernement.

Au Canada hors Québec, la proportion de personnes ayant toujours ou souvent pu être servies en français par des employés municipaux a diminué, passant de 44 % en 2006 à 36 % en 2022, alors que la proportion de celles qui ont rarement ou parfois obtenu un service en français a augmenté de façon correspondante.

24. Plus de recherches seraient nécessaires afin d'expliquer ces diminutions. Toutefois, la plupart des personnes n'ont pas noté de différence dans leur capacité à obtenir des services en langue minoritaire auprès des administrations publiques en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19.

25. À des fins de comparaison avec 2006, les statistiques pour 2022 présentées dans ce paragraphe et les deux suivants ne concernent que les personnes qui étaient en mesure de soutenir une conversation en français.

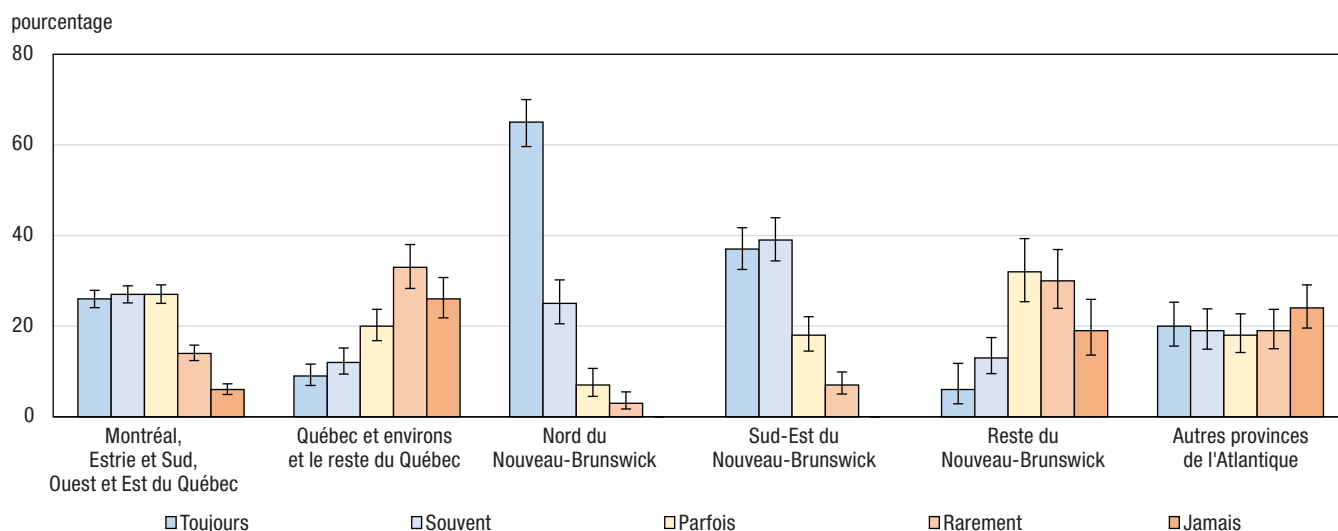
5.2 Services et soins de santé

La grande majorité des adultes de langue officielle minoritaire jugeaient qu'il était important de recevoir des services ou des soins de santé en anglais au Québec (90 %) et, dans une proportion moindre, en français au Canada hors Québec (65 %). Les hommes étaient légèrement moins susceptibles (76 %) que les femmes (80 %) de juger que l'accès à ces services dans la langue officielle minoritaire était important, et ce, tant au Québec (88 % chez les hommes par rapport à 93 % chez les femmes) qu'au Canada hors Québec (63 % chez les hommes par rapport à 67 % chez les femmes).

Au Québec, parmi les adultes de langue anglaise qui jugeaient qu'il était important de recevoir des services ou des soins de santé en anglais, 93 % en ont reçu dans leur communauté. Plus précisément, environ la moitié (52 %) ont toujours ou souvent reçu un service en anglais, et 41 % ont parfois ou rarement reçu un service dans cette langue (graphique 5.2). Ces pourcentages étaient moins élevés dans les régions de Québec et du reste du Québec.

Graphique 5.2.1

Fréquence des services ou des soins de santé dans la langue officielle minoritaire parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, pour certaines régions au Québec et en Atlantique, 2022



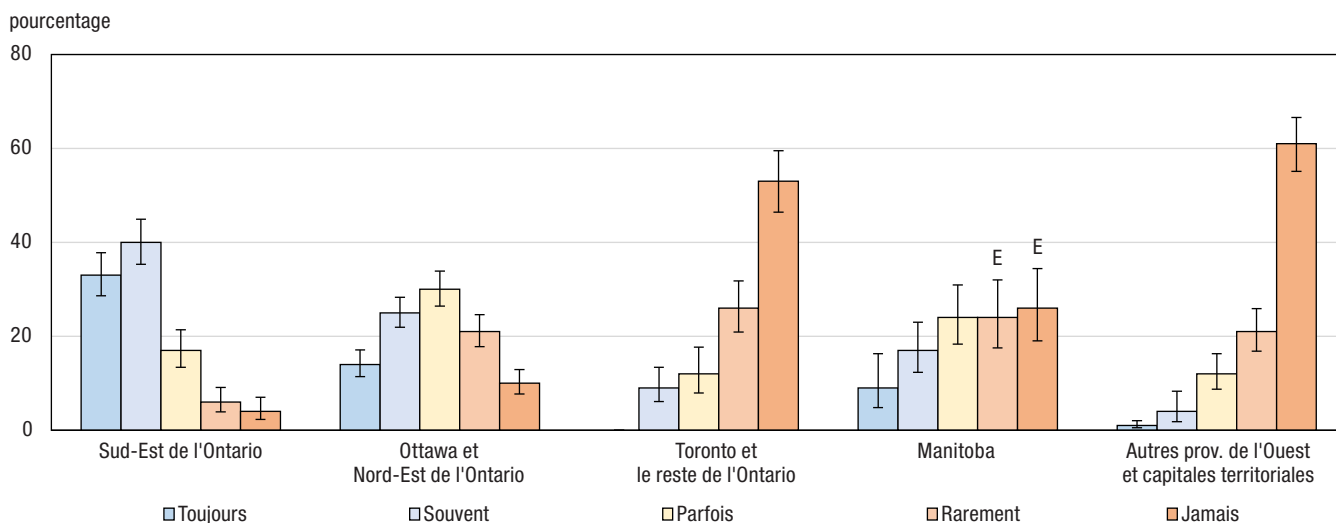
Note : Parmi les adultes qui estiment important, très important ou plutôt important de recevoir des services ou des soins de santé dans la langue officielle minoritaire. Pour les régions du Nord et du Sud-Est du Nouveau-Brunswick, les personnes dans la catégorie « jamais » ont été regroupées dans la catégorie « rarement », pour des raisons de confidentialité.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Canada hors Québec, environ les trois quarts (78 %) des adultes de langue française qui jugeaient qu'il était important de recevoir des services ou des soins de santé en français en ont reçu dans leur communauté. Moins de la moitié (43 %) recevaient toujours ou souvent des services dans cette langue et plus du tiers (35 %) recevaient parfois ou rarement des services en français. Le pourcentage d'adultes qui en recevaient toujours ou souvent était plus élevé dans les régions du Nord (90 %) et du Sud-Est (76 %) du Nouveau-Brunswick et dans le Sud-Est de l'Ontario (73 %), alors qu'il était moins élevé au Manitoba (26 %), dans la région du reste du Nouveau-Brunswick (19 %), dans la région de Toronto et la région du reste de l'Ontario (9 %), dans les autres provinces de l'Ouest canadien et dans les capitales territoriales (6 %).

Graphique 5.2.2

Fréquence des services ou des soins de santé dans la langue officielle minoritaire parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, pour certaines régions en Ontario, provinces de l'Ouest et capitales territoriales, 2022



^E à utiliser avec prudence

Note : Parmi les adultes qui estiment important, très important ou plutôt important de recevoir des services ou des soins de santé dans la langue officielle minoritaire. Pour la région de Toronto et du reste de l'Ontario, les catégories « toujours » et « souvent » ont été regroupées pour des raisons de confidentialité.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

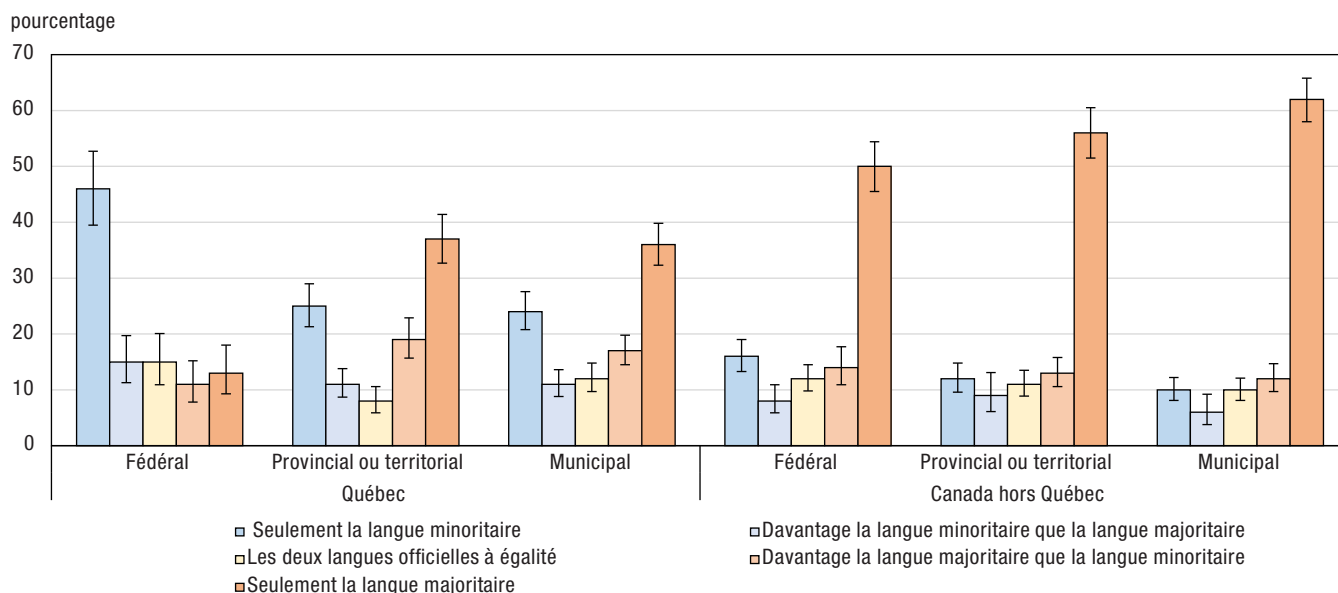
Parmi les adultes en situation minoritaire qui jugeaient qu'il était important de recevoir des services ou des soins de santé dans la langue officielle minoritaire et qui ont reçu des services ou des soins de santé au cours des 12 mois précédant l'enquête, 63 % demandaient toujours ou souvent à être servis en anglais au Québec. Au Canada hors Québec, la proportion d'adultes en situation minoritaire qui demandaient toujours ou souvent à être servis en français s'élevait à 39 %. Les autres adultes n'ont pas demandé à être servis dans la langue officielle minoritaire ou n'ont pas été servis dans cette langue, principalement parce qu'ils étaient bilingues (53 % au Québec et 50 % au Canada hors Québec), parce que le professionnel de la santé ne connaissait pas la langue officielle minoritaire (27 % et 43 %) ou parce que les services n'ont pas été offerts de façon active dans la langue officielle minoritaire (27 % et 32 %). Environ le quart (24 %) des adultes au Québec n'ont pas demandé à être servis dans la langue officielle minoritaire par crainte que le professionnel n'aime pas cela, comparativement à 8 % au Canada hors Québec.

5.3 Services de justice

Au Québec, la grande majorité (87 %) des adultes de langue anglaise qui ont eu à interagir avec des policiers de la Gendarmerie royale du Canada au cours des cinq années précédant l'enquête ont utilisé l'anglais, seul ou en combinaison avec le français (graphique 5.3). Plus précisément, 61 % ont principalement utilisé l'anglais, c'est-à-dire qu'ils ont uniquement ou davantage utilisé l'anglais que le français lors de ces interactions. À l'inverse, environ le quart (24 %) ont principalement utilisé le français, soit uniquement ou davantage le français que l'anglais. Le reste des adultes ont utilisé l'anglais à égalité avec le français (15 %).

Graphique 5.3

Langues officielles utilisées lors d'interactions avec des policiers selon l'ordre de gouvernement parmi la population des adultes de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



Note : Parmi les adultes de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec, qui ont eu à interagir avec des policiers au cours des cinq dernières années.
Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Au Canada hors Québec, la moitié (50 %) des adultes de langue française ayant interagi avec des policiers de la Gendarmerie royale du Canada au cours des cinq années précédant l'enquête ont utilisé le français, seul ou avec l'anglais. Environ le quart (24 %) ont principalement utilisé le français, comparativement aux deux tiers (64 %) qui ont principalement utilisé l'anglais. Les autres adultes ont utilisé le français à égalité avec l'anglais (12 %). La proportion des adultes qui avaient interagi principalement en français avec des policiers de la Gendarmerie royale du Canada était moins élevée en 2022 (24 %) qu'en 2006 (39 %) ²⁶.

Dans l'ensemble, l'utilisation de la langue officielle minoritaire est moins courante lors d'interactions avec les policiers provinciaux et municipaux, tant au Québec qu'au Canada hors Québec.

Au Québec, près des deux tiers des adultes de langue anglaise ont utilisé l'anglais lors de leurs interactions avec les policiers provinciaux (63 %) ou municipaux (64 %), en hausse par rapport à 2006 (58 %), tant pour les policiers provinciaux que municipaux. Toutefois, environ le tiers ont principalement utilisé l'anglais pour parler à des policiers provinciaux (36 %) ou municipaux (35 %), alors que plus de la moitié ont principalement utilisé le français (56 % pour parler avec les policiers provinciaux et 53 % pour parler avec les policiers municipaux).

Au Canada hors Québec, environ 4 adultes sur 10 de langue française ont utilisé le français lors de leurs interactions avec les policiers provinciaux (44 %) ou municipaux (38 %). Environ 2 adultes sur 10 ont principalement utilisé le français (20 % avec les policiers provinciaux et 17 % avec les policiers municipaux), comparativement à 7 adultes sur 10 qui ont principalement utilisé l'anglais (69 % et 74 %). La proportion des adultes qui ont principalement utilisé le français pour parler avec des policiers provinciaux a diminué, passant de 29 % en 2006 à 20 % en 2022. D'un autre côté, la proportion des adultes qui ont utilisé le français, seul ou en combinaison avec l'anglais, pour parler avec des policiers municipaux a augmenté, passant de 27 % en 2006 à 38 % en 2022.

26. Les statistiques pour 2006 concernant les interactions avec des policiers n'incluent que les personnes qui connaissaient la langue officielle minoritaire. Ceci n'a qu'une faible incidence sur les résultats.

5.4 L'aide à l'intégration des personnes immigrantes

La majorité des personnes immigrantes arrivées au Canada à l'âge adulte ont eu besoin d'aide à leur arrivée pour faciliter leur intégration au sein de la communauté, tant au Québec (69 %) qu'au Canada hors Québec (72 %).

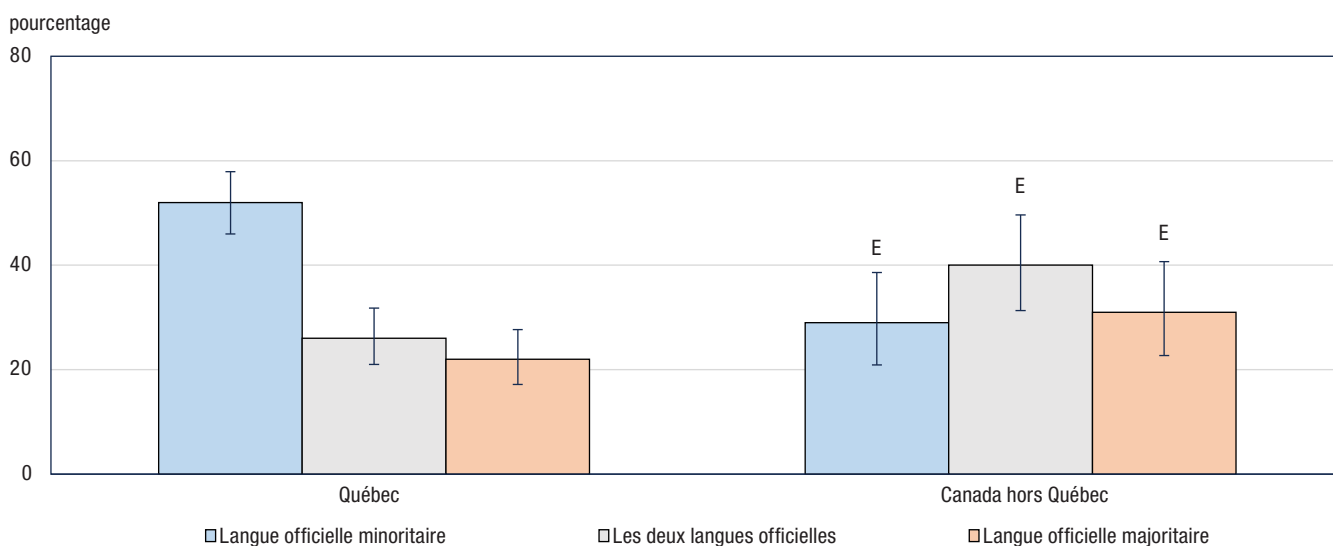
Au Québec, les deux tiers (66 %) des personnes immigrantes d'expression anglaise qui ont eu besoin d'aide à leur arrivée pour faciliter leur intégration au sein de la communauté ont reçu de l'aide en anglais, en anglais et en français ou dans une autre langue²⁷ que ce soit de la part de la famille, d'amis ou d'organisations. Au total, 1 personne immigrante sur 6 (17 %) a reçu de l'aide uniquement en français.

Au Canada hors Québec, environ la moitié (54 %) des personnes immigrantes d'expression française qui ont eu besoin d'aide à leur arrivée pour faciliter leur intégration au sein de la communauté ont reçu de l'aide à l'arrivée en français, en français et en anglais ou dans une autre langue²⁸. Environ le quart (24 %) ont reçu de l'aide uniquement en anglais.

Dans l'ensemble, 10 %^E ont rencontré une barrière linguistique pour obtenir de l'aide et 11 %^E n'avaient pas accès à de l'aide dans leur communauté à leur arrivée au Canada.

Parmi les personnes immigrantes d'expression anglaise au Québec qui ont obtenu de l'aide dans l'une ou l'autre des langues officielles du Canada à leur arrivée, 78 % ont reçu cette aide en anglais, que ce soit uniquement en anglais (52 %) ou en anglais et en français (26 %^E) (graphique 5.4).

Graphique 5.4
Langues des services d'aide à l'intégration reçus à l'arrivée par les personnes immigrantes en situation de langue officielle minoritaire, Québec et Canada hors Québec, 2022



^E à utiliser avec prudence

Note : Parmi les personnes immigrantes de langue anglaise au Québec et de langue française au Canada hors Québec arrivées au Canada à l'âge adulte et ayant reçu de l'aide dans les langues officielles pour faciliter leur intégration au sein de leur communauté d'arrivée. Exclut les personnes qui se sont initialement installées au Québec, mais qui vivaient au Canada hors Québec au moment de l'enquête, et vice versa.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

27. Parmi les personnes immigrantes arrivées au Québec à l'âge adulte et qui y résidaient toujours en 2021.

28. Parmi les personnes immigrantes arrivées au Canada hors Québec à l'âge adulte et qui y résidaient toujours en 2021.

Parmi les personnes immigrantes d'expression française au Canada hors Québec qui ont reçu de l'aide dans l'une ou l'autre des langues officielles à leur arrivée, 69 % ont reçu cette aide en français, que ce soit uniquement en français (29 %^E) ou en français et en anglais (40 %^E).

Les personnes immigrantes en situation minoritaire qui ont obtenu de l'aide à leur arrivée au Canada ont principalement communiqué avec des organismes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux (72 % au Québec et 55 %^E au Canada hors Québec) et avec des organismes communautaires (47 % et 71 %^E). Le type d'aide reçue concernait principalement l'apprentissage d'une langue officielle (47 %), l'aide à l'emploi (45 %) et l'aide en éducation ou en perfectionnement des compétences (36 %). Environ la moitié (51 %) des personnes immigrantes d'expression anglaise au Québec ont reçu de l'aide pour l'apprentissage d'une langue officielle, comparativement à plus du tiers (38 %^E) des personnes immigrantes d'expression française au Canada hors Québec.

Conclusion

Ce rapport brosse un portrait d'ensemble de la situation et des comportements linguistiques des personnes de langue anglaise au Québec et de langue française dans les autres provinces et les capitales des territoires du Canada à l'aide des principaux résultats de l'Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire de 2022.

Les analyses qu'il contient visent à fournir aux utilisateurs de données sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire une meilleure compréhension de la situation de ces populations et un premier accès aux données de cette enquête. Ces premiers résultats peuvent éclairer les politiques, les programmes et les services en matière de langues officielles au Canada tout en étant utiles aux communautés de langue officielle en situation minoritaire, aux chercheurs et autres intervenants dans ce domaine.

Comme les données de l'enquête offrent une grande quantité de renseignements, il a été nécessaire d'accorder la priorité à certains sujets, ce qui fait en sorte que d'autres sujets n'ont été qu'effleurés dans ce premier rapport descriptif qui sera suivi, au cours des prochaines années, d'analyses plus détaillées portant sur des sujets précis.